

# CARTOGRAPHIE DE SYNTHESE

## L'évaluation des risques

### Les établissements de L'Enseignement Privé à but Non Lucratif



25 mai 2022

# CARTOGRAPHIE DE SYNTHÈSE

## SOMMAIRE

1. Synthèse de l'évaluation des risques aux postes de travail, réalisée par les structures EPNL
  - 1.1 Les enjeux
  - 1.2 Description des structures répondantes
  - 1.3 La méthodologie et les hypothèses de départ de l'évaluation des risques
2. Evaluation des risques professionnels : synthèse pour la branche EPNL
3. Analyse par Unité de Travail
  - 3.1 Risques communs – RPS Communs
  - 3.2 Accueil et standard
  - 3.3 Administratif
  - 3.4 Animation vie scolaire
  - 3.5 ASEM
  - 3.6 Bibliothécaire
  - 3.7 Direction
  - 3.8 Enseignement supérieur
  - 3.9 Enseignement technique
  - 3.10 Entretien des locaux
  - 3.11 Infirmière
  - 3.12 Informaticien
  - 3.13 Internat
  - 3.14 Maintenance
  - 3.15 Restauration
  - 3.16 Technicien de laboratoire
  - 3.17 La prévention de l'épidémie COVID 19

## 1.1 Les enjeux

**Identification des risques** auxquels sont exposés les salariés d'un établissement, en vue de mettre en place des actions de prévention couvrant les dimensions techniques, humaines et organisationnelles.

**Etape initiale** de toute démarche de prévention en santé et sécurité au travail.

**Responsabilité de l'employeur** : s'inscrit dans le cadre de son obligation générale d'assurer la sécurité et de protéger la santé des salariés.

**L'évaluation des risques** qui figure parmi les principes généraux de prévention énoncés dans le code du travail (articles L.4121-2 et L.4121-3), englobe :

- Des actions d'identification et de classement des risques
- La mise en place d'actions de prévention.

**L'analyse des risques** constitue l'un des principaux leviers de progrès dans l'entreprise. Elle lui est utile puisqu'elle contribue à améliorer son fonctionnement et à consolider la maîtrise de ses risques.

**L'Evaluation des Risques** est également un préalable indispensable pour prétendre à toute aide de la CNAM en matière de prévention.



## **1.1 - Synthèse de l'évaluation des risques aux postes de travail, réalisée par les structures EPNL**

- 1.1 Les enjeux
- 1.2 Description des structures répondantes
- 1.3 La méthodologie et les hypothèses de départ de l'évaluation des risques

# Synthèse de l'évaluation des risques aux postes de travail, réalisée par les structures EPNL

## 1.3 La méthodologie et les hypothèses de départ de l'évaluation des risques

### Calcul du niveau de criticité du risque :

Niveau moyen de risque du secteur :

- Fréquence : évaluée de 1 à 4
- Gravité : évaluée de 1 à 4

Pour chaque Unité de Travail et pour chaque risque, un niveau moyen de risque du secteur est déterminé en fonction :

- Des données du secteur (sources CNAM\*)
- Des expertises et des audits réalisés dans les entreprises.

### Niveau de risque de l'entreprise :

En fonction des réponses, un coefficient de pondération est appliqué pour majorer ou minorer le risque moyen du secteur :

- Minoration si le risque est maîtrisé (mises en place d'actions de prévention).
- Majoration si le risque n'est pas suffisamment maîtrisé.

**G2P** indique les actions de prévention mises en place au regard des situations de travail, ou en propose en fonction des réponses.

Cette statistique recense l'état d'avancement du DUER de chaque établissement.

**Les DU en cours** : certains questionnaires ont été remplis ou partiellement remplis. le DUER est en cours de réalisation.

**Les DU générés** : l'établissement a répondu à l'ensemble des questionnaires et généré son DUER.

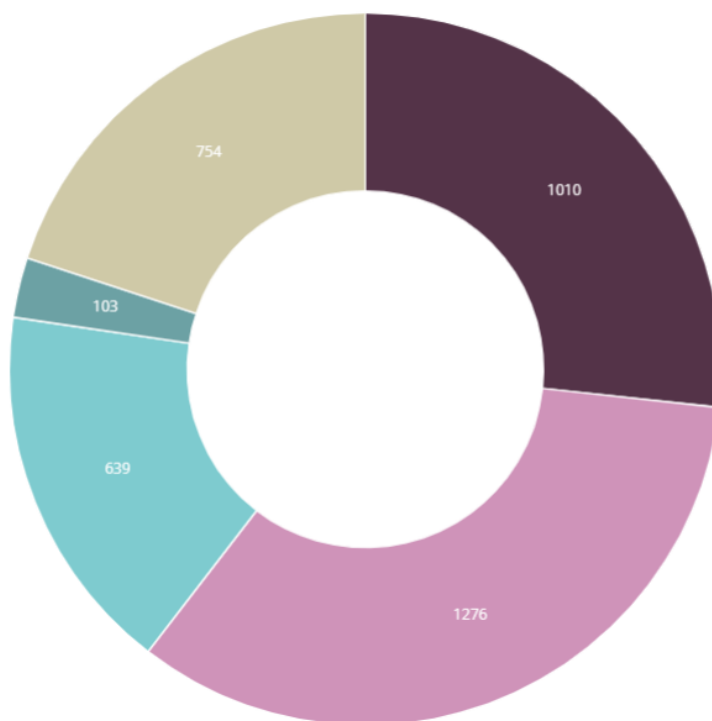
**Les DU archivés** : lorsqu'un DUER est remis à jour, celui de l'année précédente est archivé.

**Les DU à mettre à jour** : les DUER générés il y a plus d'un an sont "à mettre à jour" (l'ancien est alors archivé).

**Les DU à remplir** : aucun questionnaire n'a encore été rempli.

Vous pouvez supprimer une donnée en cliquant sur le mot correspondant dans la légende en couleur.

Archivés À remplir En cours Générés À mettre à jour



# Synthèse de l'évaluation des risques aux postes de travail, réalisée par les structures EPNL

## 1.2 Description des structures répondantes

Réalisation : au 24 mai 2022.

**Effectif des répondants** : 929 sites (établissements ou structures territoriales) ont un DUER finalisé.

**Répartition par le nombre de salariés :**

Nbr Salariés	0 à 5	6 à 10	11 à 20	21 à 49	50 à 199	200 à 499	500 et +	Vide
<b>Nbre Etab.</b>	<b>314</b>	<b>119</b>	<b>142</b>	<b>142</b>	<b>191</b>	<b>16</b>	<b>1</b>	<b>4</b>

**Répartition par département :**

<b>Dép.</b>	<b>0</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>
<b>Nbre sites</b>	<b>4</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>13</b>	<b>3</b>	<b>2</b>	<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>
<b>Dép.</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>15</b>	<b>16</b>	<b>17</b>	<b>20</b>	<b>21</b>	<b>22</b>	<b>25</b>	<b>26</b>
<b>Nbre sites</b>	<b>24</b>	<b>14</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>4</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>7</b>
<b>Dép.</b>	<b>27</b>	<b>28</b>	<b>29</b>	<b>30</b>	<b>31</b>	<b>33</b>	<b>34</b>	<b>35</b>	<b>36</b>	<b>37</b>
<b>Nbre sites</b>	<b>6</b>	<b>3</b>	<b>1</b>	<b>11</b>	<b>10</b>	<b>21</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>8</b>
<b>Dép.</b>	<b>38</b>	<b>39</b>	<b>40</b>	<b>41</b>	<b>42</b>	<b>43</b>	<b>44</b>	<b>45</b>	<b>46</b>	<b>47</b>
<b>Nbre sites</b>	<b>19</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>5</b>	<b>21</b>	<b>8</b>	<b>61</b>	<b>15</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Dép.</b>	<b>48</b>	<b>49</b>	<b>50</b>	<b>51</b>	<b>52</b>	<b>53</b>	<b>54</b>	<b>55</b>	<b>56</b>	<b>57</b>
<b>Nbre sites</b>	<b>1</b>	<b>49</b>	<b>10</b>	<b>15</b>	<b>2</b>	<b>17</b>	<b>7</b>	<b>4</b>	<b>46</b>	<b>3</b>
<b>Dép.</b>	<b>58</b>	<b>59</b>	<b>60</b>	<b>61</b>	<b>62</b>	<b>63</b>	<b>64</b>	<b>65</b>	<b>66</b>	<b>67</b>
<b>Nbre sites</b>	<b>7</b>	<b>71</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>19</b>	<b>16</b>	<b>16</b>	<b>2</b>	<b>4</b>	<b>3</b>
<b>Dép.</b>	<b>68</b>	<b>69</b>	<b>70</b>	<b>71</b>	<b>72</b>	<b>73</b>	<b>74</b>	<b>75</b>	<b>76</b>	<b>77</b>
<b>Nbre sites</b>	<b>3</b>	<b>26</b>	<b>1</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>1</b>	<b>7</b>	<b>59</b>	<b>13</b>	<b>11</b>
<b>Dép.</b>	<b>78</b>	<b>79</b>	<b>80</b>	<b>81</b>	<b>82</b>	<b>83</b>	<b>84</b>	<b>85</b>	<b>86</b>	<b>87</b>
<b>Nbre sites</b>	<b>17</b>	<b>2</b>	<b>5</b>	<b>5</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>5</b>	<b>30</b>	<b>1</b>	<b>1</b>
<b>Dép.</b>	<b>88</b>	<b>89</b>	<b>90</b>	<b>91</b>	<b>92</b>	<b>93</b>	<b>94</b>	<b>95</b>	<b>97</b>	
<b>Nbre sites</b>	<b>4</b>	<b>7</b>	<b>2</b>	<b>7</b>	<b>15</b>	<b>4</b>	<b>17</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	

# Synthèse de l'évaluation des risques aux postes de travail, réalisée par les structures EPNL

## 1.3 La méthodologie et les hypothèses de départ de l'évaluation des risques

### Grille de criticité

#### Code 3 couleurs :

**Vert** = risques maîtrisés (niveaux 1 à 3) : la structure a mis en place les mesures adaptées pour maintenir les risques à un niveau acceptable.

**Orange** = risques insuffisamment maîtrisés (niveaux 4 à 8) : la structure doit envisager des actions de réduction des risques.

**Rouge** = risques non maîtrisés (niveaux 9 à 16) : un plan d'action de prévention doit impérativement être mis en place pour réduire les risques.

4	4	8	9 et +	
3	3	6		
2	2	4	6	8
1	1	2	3	4
Fréquence ↑	1	2	3	4
Gravité →				



# Synthèse de l'évaluation des risques aux postes de travail, réalisée par les structures EPNL

## 1.3 La méthodologie et les hypothèses de départ de l'évaluation des risques

### Les scores initiaux de risque

	Risques Communs	Risques Communs RPS	Accueil - Standard	Administratif	Animation - Vie scolaire	ASEM	Bibliothécaire	Covid 19	Direction	Enseignement supérieur	Enseignement technique	Entretien	Infirmier	Informaticien	Internat	Maintenance	Restauration	Technicien de laboratoire
R01 - Chutes de hauteur	6				6	6	3			2	6			3	3	6	3	3
R02 - Chutes de plain pied	9			6	6	6	6			4	6				4	6	9	
R03 - Activité physique et manutentions manuelles	6		4	3		4	6				6	6	3	4		6	6	4
R04 - Manutention mécanique																		
R05 - Effondrements et chutes d'objets	4			2								2		2		2	2	2
R06 - Circulations dans l'entreprise	2																	
R07 - Machines et outils	2			2							4	1				6	4	
R08 - Produits et substances dangereuses	4			1		4				4	4	6		2		4	4	6
R09 - Electricité	2										2	3		4		4	2	
R10 - Ambiances climatiques, poussière	2										6			2		2	2	2
R11 - Bruit	4				6	6					2					4		
R12 - Eclairage	4		4	2												2		
R13 - Utilisation d'écrans	4		4	4	1	1												
R14 - Manque d'hygiène	2					6	2				4	4	6			2	2	2
R141 - Risque Infectieux	4							12										
R15 - Incendies et explosions	4				4	4									4	4	4	4
R16 - Entreprises extérieures	3																	
R17 - Défaut de formation et organisation SST	4				4	2				6	6		2	2	6	2		6
R18 - Risques Routiers	4								8						4	6		
R19 - Rayonnements	2																	
R20 - Agressions			6	3													3	
R21 - Risques psychosociaux			6	6	6	6	6	9	6	6	6		6	6	6	6	6	6
R211 - Exigences du travail		6	6	6	6	6	6		6		6		6	6		6		6
R212 - Insécurité du travail		6											6					
R213 - Conflits de valeurs					6								6					
R214 - Exigences émotionnelles			6		6	6							6					
R215 - Autonomie			6		6								6					
R216 - Relation au travail			6	6	6	6	6		6		6		6	6				6
R22 - Environnement extérieur	4																	
R23 - Travailleurs isolés	3					2						3			4	6		
R99 - Défaut d'accessibilité	6																	



## **2 - L'Évaluation des Risques Professionnels : Synthèse pour la branche professionnelle**

# L'Évaluation des Risques

## Synthèse

### Hierarchie des risques

#### Le risque lié à une épidémie:

Score initial 12 (F x G = 3 x 4)

Avec un score résiduel après prévention de 10,4 ce risque semble insuffisamment maîtrisé.

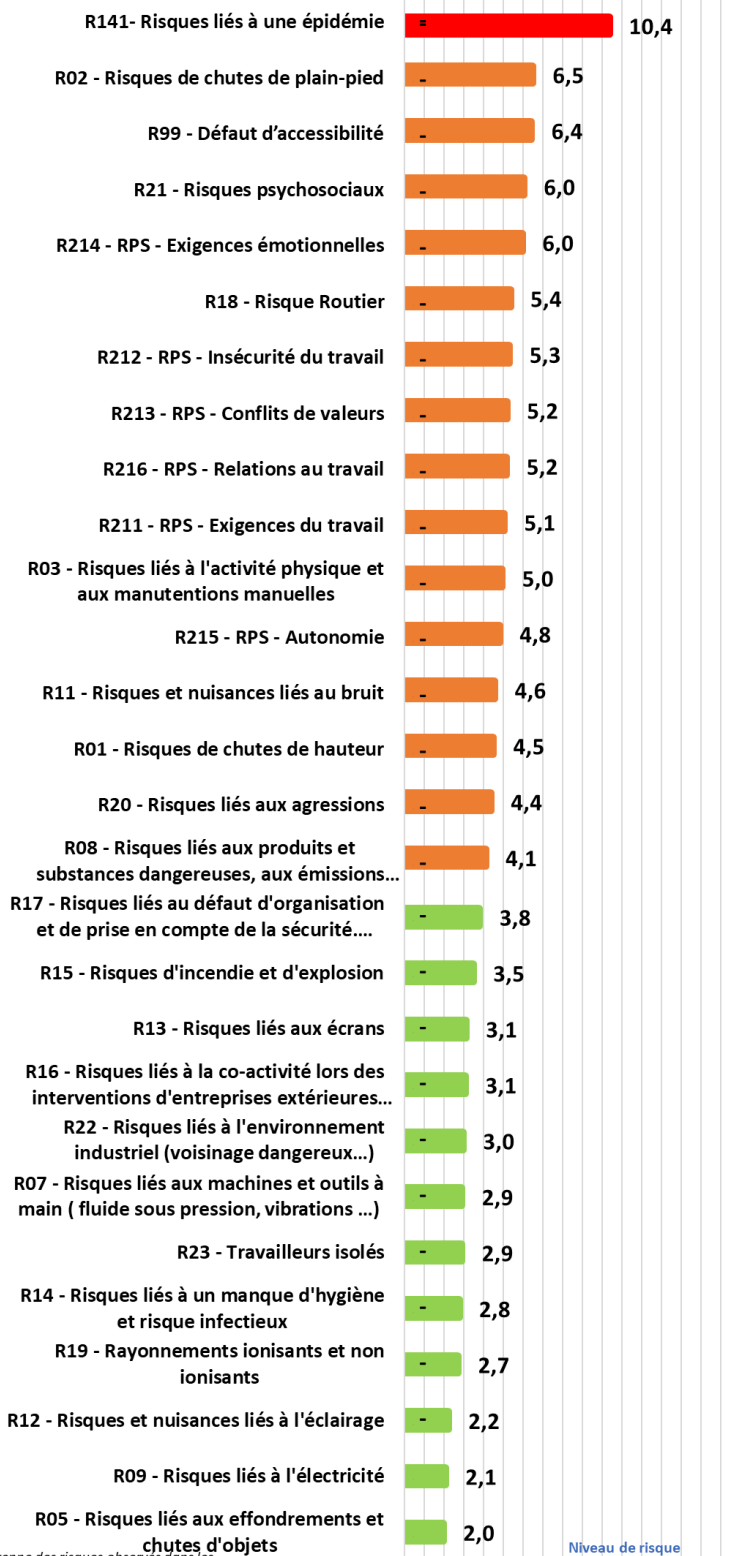
#### Les RPS dans leur ensemble

Score initial 6 (F x G = 2 x 3)

Avec un score après prévention de 6,0, ce type de risque est lui aussi, dans son ensemble, insuffisamment maîtrisé

### NIVEAUX DE RISQUE RECENSES : TOUTES STRUCTURES - TOUTES UT (\*)

■ Risques à traiter (4 à 8,9)
 ■ Risques maîtrisés (0 à 3,9)
 ■ Risques à traiter prioritairement (> 9)



\* Moyenne des risques observés dans les structures

Niveau de risque

- 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16

# L'Évaluation des Risques

## 2020 Niveaux moyens de risque / unité de travail

Les scores de risque les plus élevés

	Risques communs	Risques communs RPS	Administratif	Accueil-standard	Animation- Vie scolaire	Bibliothécaire	Direction	Enseignement technique	Entretien	Infirmier	Informaticien	Technicien de laboratoire	ASEM	Maintenance	Restauration	Enseignement supérieur	Internat	COVID 19 - Etablissements	COVID 19 - Structures territoriales
R01 - Risques de chutes de hauteur	5,3				4,5	2,2			5,6		4,7	1,6	4,6	4,3	2,2	0,6	2,6		
R02 - Risques de chutes de plain-pied	7,8		5,1		5,0	5,2			6,4				5,2	4,8	7,9	3,2	4,0		
R03 - Risques liés à l'activité physique et aux manutentions manuelles	5,3		2,6	3,4		4,1		5,3	5,5	4,3	3,5	4,4	3,6	6,3	5,6				
R05 - Risques liés aux effondrements et chutes d'objets	3,1		1,4						1,7		1,8	1,1		1,6	1,1				
R06- Risques liés aux circulations dans l'entreprise	1,5																		
R07 - Risques liés aux machines et outils à main ( fluide sous pression, vibrations ...)	1,8		1,7					3,3	0,9					4,8	3,2				
R08 - Risques liés aux produits et substances dangereuses, aux émissions et aux déchets	3,8		1,3					3,8	5,6		1,7	5,3	3,3	3,6	3,1	3,5			
R09 - Risques liés à l'électricité	1,7							1,5	2,3		4,8			2,9	1,5				
R10 - Risques liés aux ambiances thermiques	1,8							5,8			1,9	1,6		1,5	1,7				
R11 - Risques et nuisances liés au bruit	3,5				6,1			1,6					6,2	3,1					
R12 - Risques et nuisances liés à l'éclairage	3,2		1,2	2,2										1,6					
R13 - Risques liés aux écrans	3,7		3,7	3,6	0,8								0,9						
R14 - Risques liés à un manque d'hygiène et risque infectieux	1,8					1,8		5,0	3,6	4,2		1,4	5,2	2,0	1,8				
R141- Risque lié à une épidémie	3,6																	11,6	10,9
R15 - Risques d'incendie et d'explosion interventions d'entreprises extérieures (maintenance, nettoyage...)	3,6				3,2							2,5	2,3	3,8	2,5		3,7		
R17 - Risques liés au défaut d'organisation et de prise en compte de la sécurité. Défaut de formation	3,0																		
R17 - Risques liés au défaut d'organisation et de prise en compte de la sécurité. Défaut de formation	3,9				3,5			5,2		1,8	1,5	5,5	1,1	1,5		5,7	5,7		
R18 - Risque Routier	4,3						6,4							4,8			5,4		
R19 - Rayonnements ionisants et non ionisants	2,8																		
R20 - Les risques liés aux agressions			3,1	8,6											3,0				
R21 - Risques psychosociaux			5,1	6,0	5,5	5,1	4,9	5,2		5,1	5,3	4,9	4,9	4,5	6,0	5,7	6,0	8,5	8,6
R211 - RPS - Exigences du travail		5,2	5,5	4,7	5,0	5,1	4,9	5,4		4,2	5,7	4,7	3,9	4,5					
R212 - RPS - Insécurité du travail		5,5								4,9									
R213 - RPS - Conflits de valeurs					5,3					4,2									
R214 - RPS - Exigences émotionnelles		6,0			5,9					5,6			6,9						
R215 - RPS - Autonomie		5,0			4,5					5,1									
R216 - RPS - Relations au travail		5,2	3,8	6,6	5,8		4,9	4,7		4,9	4,6	5,3	4,1						
R22 - Risques liés à l'environnement industriel	3,0																		
R23 - Travailleurs isolés	2,8								2,6				1,4	4,6			3,8		
R99 - Défaut d'accessibilité	6,1																		

Le risque le plus élevé

Légende des couleurs :

VERT : Le risque est maîtrisé

ORANGE : le risque doit être traité

ROUGE : Le risque doit être traité de façon urgente

GRIS : Le risque n'est pas traité spécifiquement pour l'UT concernée

# L'Évaluation des Risques

## 2022 Niveaux moyens de risque / unité de travail

Les risques principaux restent les mêmes

	Risques communs	Risques communs RPS	Accueil-standard	Administratif	Animation- Vie scolaire	ASEM	Bibliothécaire	Direction	Enseignement supérieur	Enseignement technique	Entretien	Infirmier	Informaticien	Internet	Maintenance	Restauration	Technicien de laboratoire	Covid - 19 (Mise à jour Mars 2021)	COVID 19 - Etablissements	COVID 19 - Structures	Total général
R01 - Risques de chutes de hauteur	5,3				4,5	4,2	2,1		0,6		5,0		4,2	2,8	4,4	2,2	2,2				4,5
R02 - Risques de chutes de plain-pied	7,8			5,0	4,9	5,0	4,6		3,0		6,4			3,7	4,9	7,9					6,5
R03 - Risques liés à l'activité physique et aux manutentions manuelles	5,9		3,5	2,7		3,8	4,5			5,7	5,5	4,4	3,6		6,1	5,6	4,2				4,9
R05 - Risques liés aux effondrements et chutes d'objets	3,1			1,4							1,7		1,8		1,6	1,1	1,5				2,0
R06 - Risques liés aux circulations dans l'entreprise	1,5																				1,5
R07 - Risques liés aux machines et outils à main ( fluide sous pression, vibrations ...)	1,7			1,6					3,2	0,9					5,0	3,2					2,9
R08 - Risques liés aux produits et substances dangereuses, aux émissions et aux déchets	3,7			1,2		3,1			3,4	3,6	5,4		2,3		3,6	3,1	5,4				4,1
R09 - Risques liés à l'électricité	1,7								1,5	2,4			4,4		2,9	1,5					2,1
R10 - Risques liés aux ambiances thermiques	1,8									5,5					1,6	1,7					1,9
R11 - Risques et nuisances liés au bruit	3,6				6,0	6,1				1,8			2,1		3,2		1,8				4,6
R12 - Risques et nuisances liés à l'éclairage	3,1		2,2	1,1											1,6						2,2
R13 - Risques liés aux écrans	3,2		3,5	3,6	0,7	0,9															3,1
R14 - Risques liés à un manque d'hygiène et risque infectieux	1,8					5,0	1,8			5,4	3,6	3,6			2,0	1,8	1,5				2,8
R141 - Risques liés à une épidémie	3,5																	10,8	11,6	10,6	10,4
R15 - Risques d'incendie et d'explosion	3,6			3,2	2,2									3,5	3,7	2,1	2,6				3,5
R16 - Risques liés à la co-activité lors des interventions d'entreprises extérieures (maintenance, nettoyage ...)	3,1																				3,1
R17 - Risques liés au défaut d'organisation et de prise en compte de la sécurité. Défaut de formation.	3,9			3,2	1,1				5,7	5,3		1,7	1,4	5,4	1,4		5,5				3,8
R18 - Risque Routier	4,4						6,4								4,8	4,9					5,4
R19 - Rayonnements ionisants et non ionisants	2,7																				2,7
R20 - Risques liés aux agressions			7,4	3,0												2,9					4,4
R21 - Risques psychosociaux			5,5	4,9	5,5	4,9	4,9	4,9	5,6	4,9		5,1	5,0	5,4	4,0	5,3	5,4		8,5	8,6	6,0
R211 - RPS - Exigences du travail		5,2	4,5	5,3	4,9	4,0	4,9	5,0		5,2		4,5	5,2		4,0		5,3				5,0
R212 - RPS - Insécurité du travail		5,4										4,6									5,3
R213 - RPS - Conflits de valeurs					5,3							4,6									5,2
R214 - RPS - Exigences émotionnelles		6,0			5,9	6,6						5,8									6,0
R215 - RPS - Autonomie		5,0			4,4							4,6									4,8
R216 - RPS - Relations au travail		5,2	6,1	3,6	5,7	4,2		4,8		3,8		5,3	4,5				5,5				5,2
R22 - Risques liés à l'environnement industriel (voisinage dangereux...)	3,0																				3,0
R23 - Travailleurs isolés	2,9				1,6						2,6			4,0	4,8						2,9
R99 - Défaut d'accessibilité	6,4																				6,4

Le risque le plus élevé

Légende des couleurs :  
 VERT : Le risque est maîtrisé  
 ORANGE : le risque doit être traité  
 ROUGE : Le risque doit être traité de façon urgente  
 GRIS : Le risque n'est pas traité spécifiquement pour l'UT concernée

# L'Évaluation des Risques

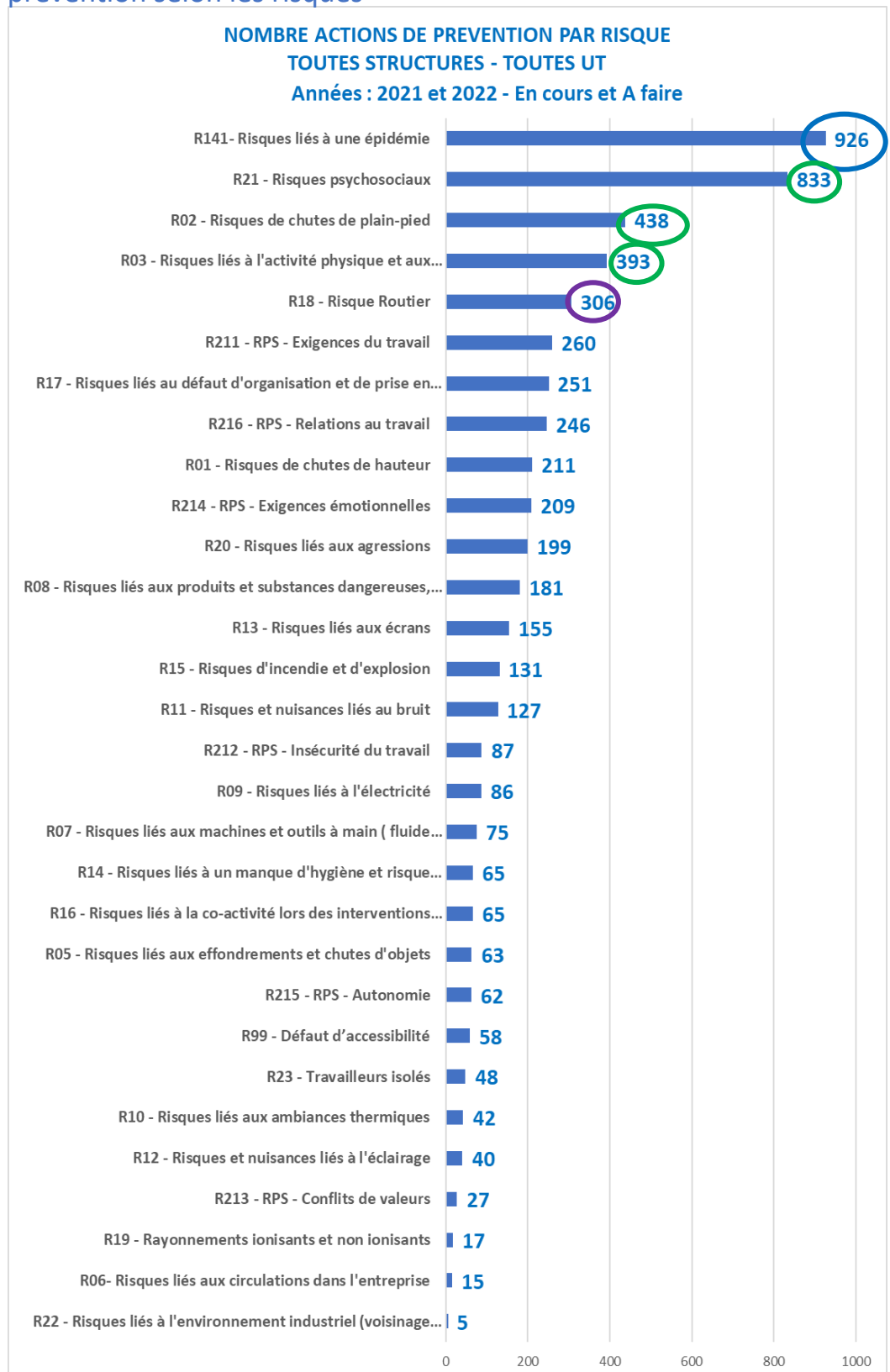
## Les mesures de prévention selon les risques

Au total, 5 621 mesures de prévention ont été choisies par les répondants et sont encore « en cours » ou « à faire » pour 2021 et 2022.

Les actions de prévention portent en premier sur les risques liés à l'épidémie COVID 19

Viennent ensuite les actions sur les RPS (en vert sur le graphique) et les risques de chute.

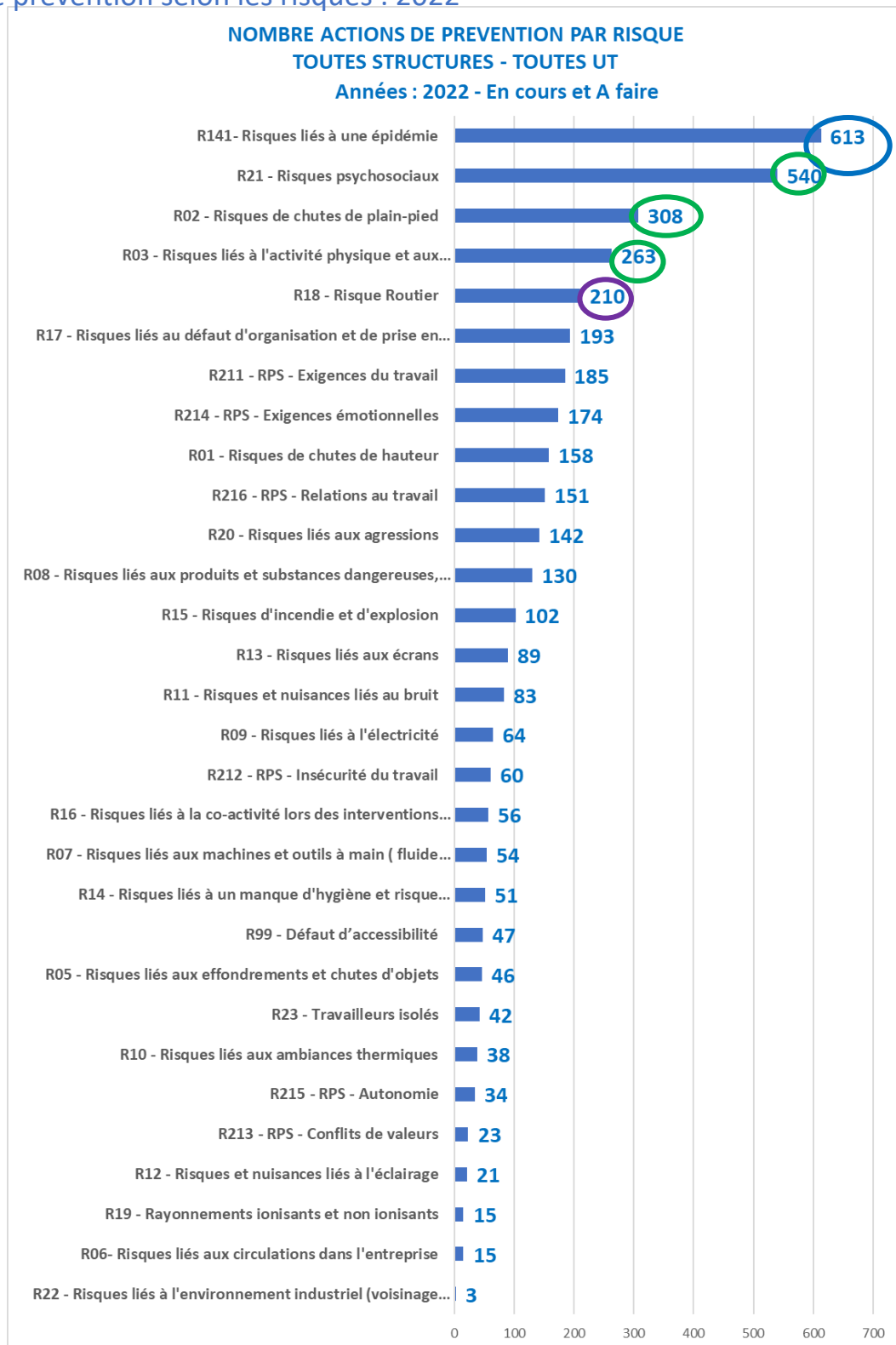
306 mesures portent sur le risque routier



# L'Évaluation des Risques

## Les mesures de prévention selon les risques : 2022

Pour l'année 2022 ce sont 3 910 mesures qui sont au programme des établissements



# L'évaluation des Risques

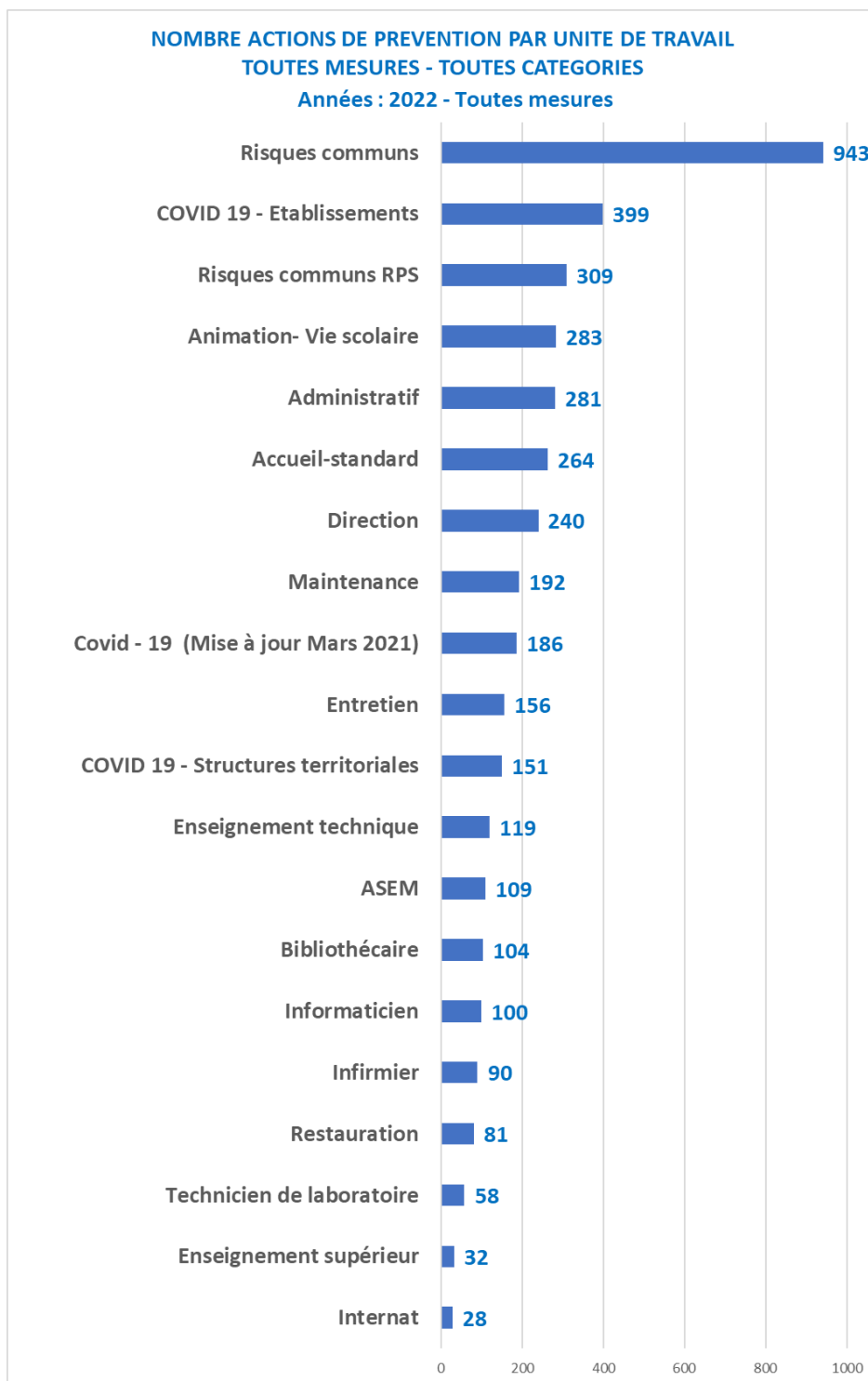
## Les mesures de prévention prévues

Sur un total de 3 509 \* mesures de prévention 27 % concernent la prévention des risques communs.

Il faut noter que l'année précédente c'était 40 % des actions qui concernaient le risque épidémique.

Ce n'est plus que 12 %

\* Certaines mesures portent sur deux risques. Elles ne sont comptabilisées qu'une fois dans l'analyse par UT.







## 3 – Analyse par Unité de Travail

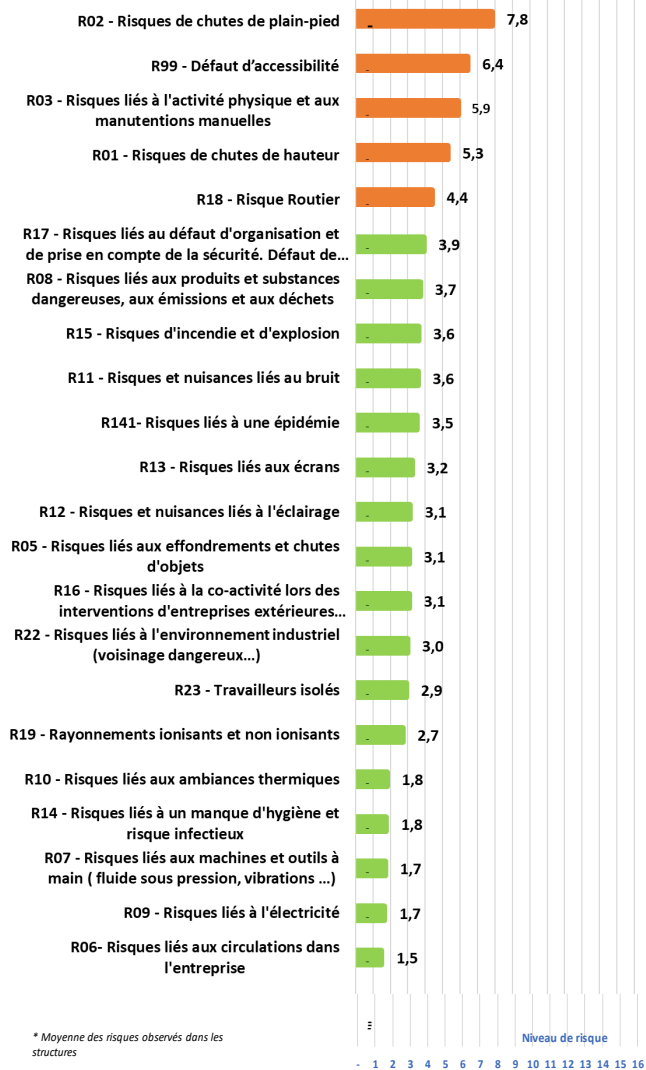
### 3.1 – Risques communs et RPS Communs

# L'analyse par Unité de Travail

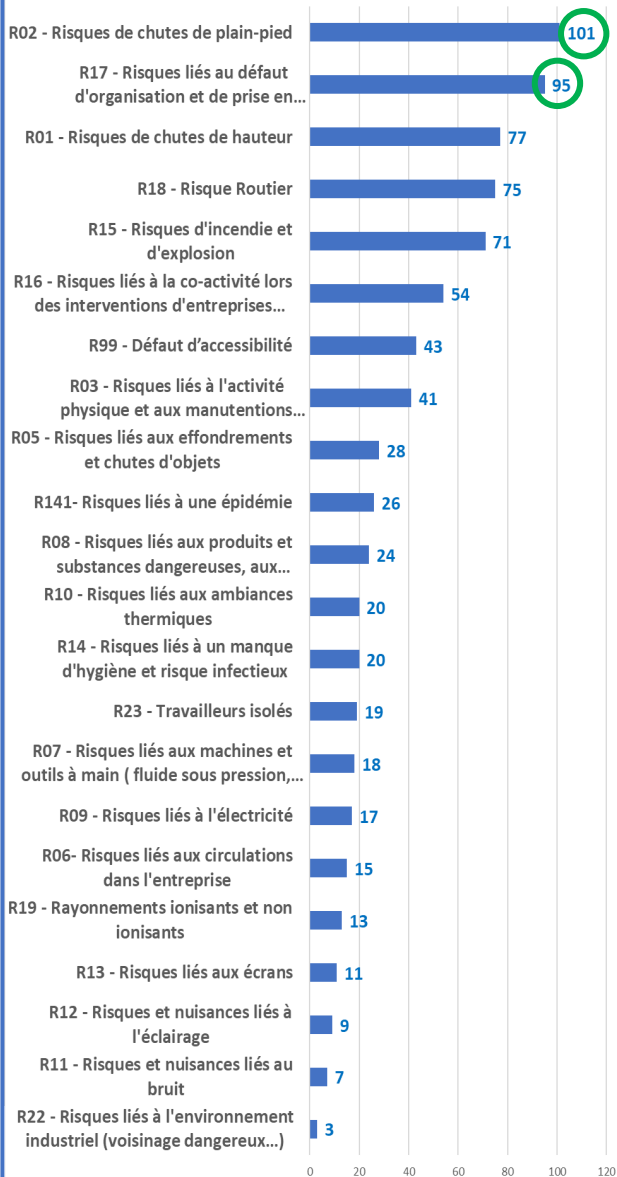
## Les Risques communs

NIVEAUX DE RISQUE RECENSES :  
Risques communs - Toutes structures (\*)

■ Risques à traiter (4 à 8,9)   
 ■ Risques maîtrisés (0 à 3,9)   
 ■ Risques à traiter prioritairement (> 9)



NOMBRE ACTIONS PREVENTION POUR UT : Risques communs  
TOUTES STRUCTURES  
Années : 2022 - En cours et A faire



Le risque de chute de plain pied est le risque principal : niveau initial 9. les mesures de prévention contribuent à diminuer ce niveau de risque qui reste cependant « le risque principal ».

Le défaut d'accessibilité est plutôt un risque réglementaire.

Nous observons une bonne cohérence entre la hiérarchie des risques et les choix de prévention.

# L'analyse par Unité de Travail

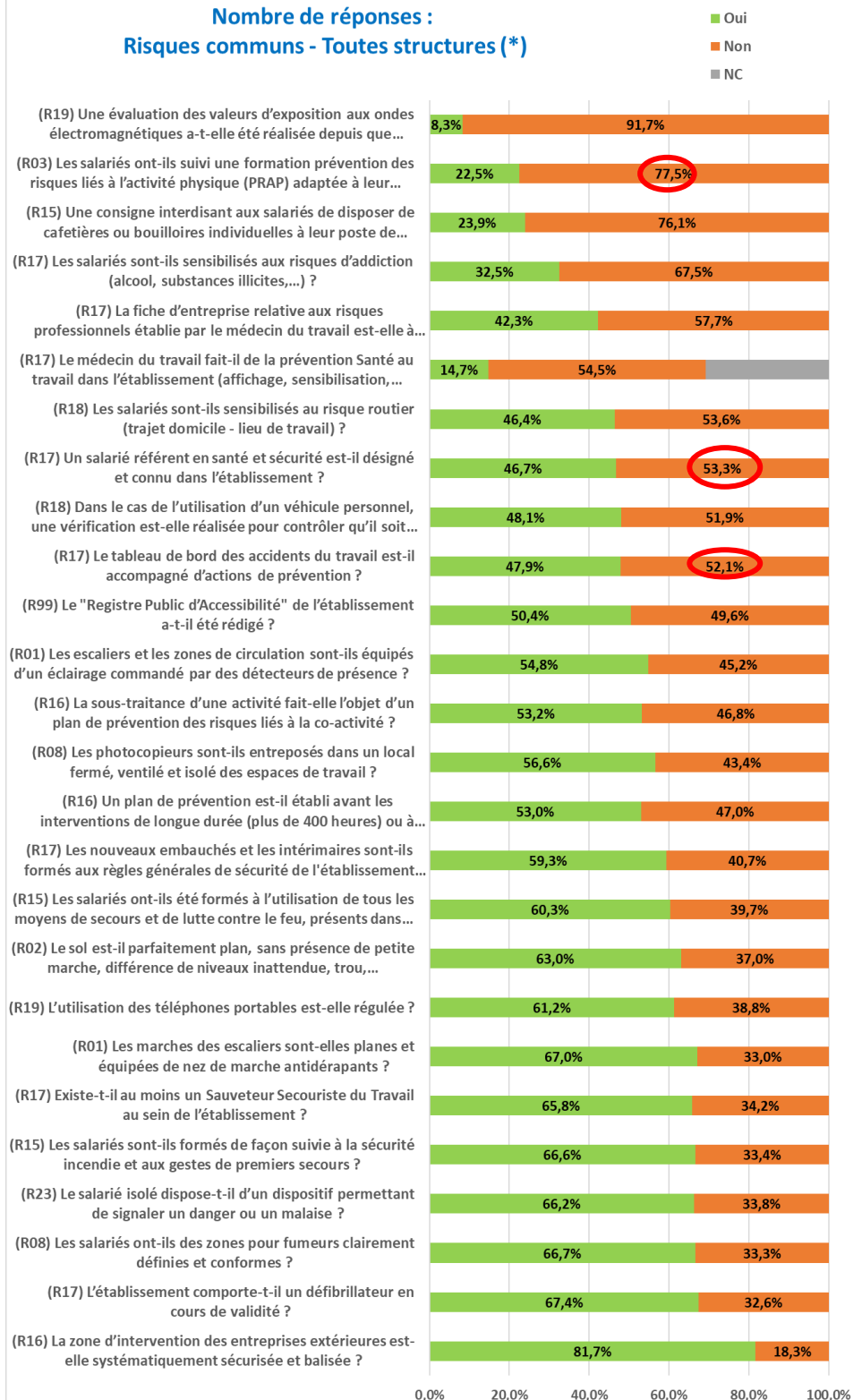
## Les Risques communs

### Analyse des réponses les plus significatives

La situation sur les questions les plus « critiques » (NON supérieur à 50%) a peu évolué.

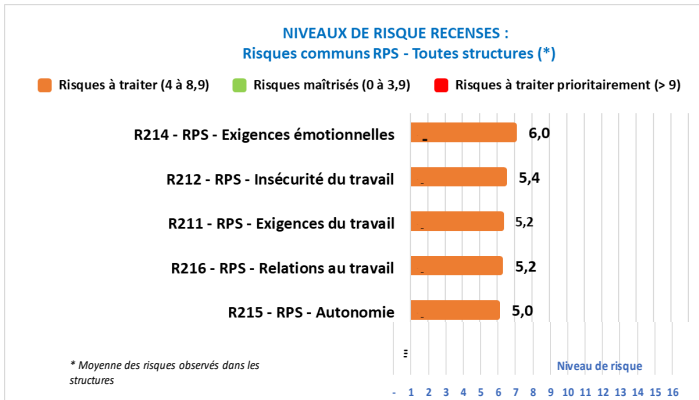
Encore presque un établissement sur deux n'a pas désigné un référent sécurité. Cette démarche est cependant nécessaire réglementairement et surtout très utile dans la maîtrise des risques professionnels. Ceci explique souvent l'absence de sensibilisation, l'absence d'analyse des accidents,

### Nombre de réponses : Risques communs - Toutes structures (\*)



# L'analyse par Unité de Travail

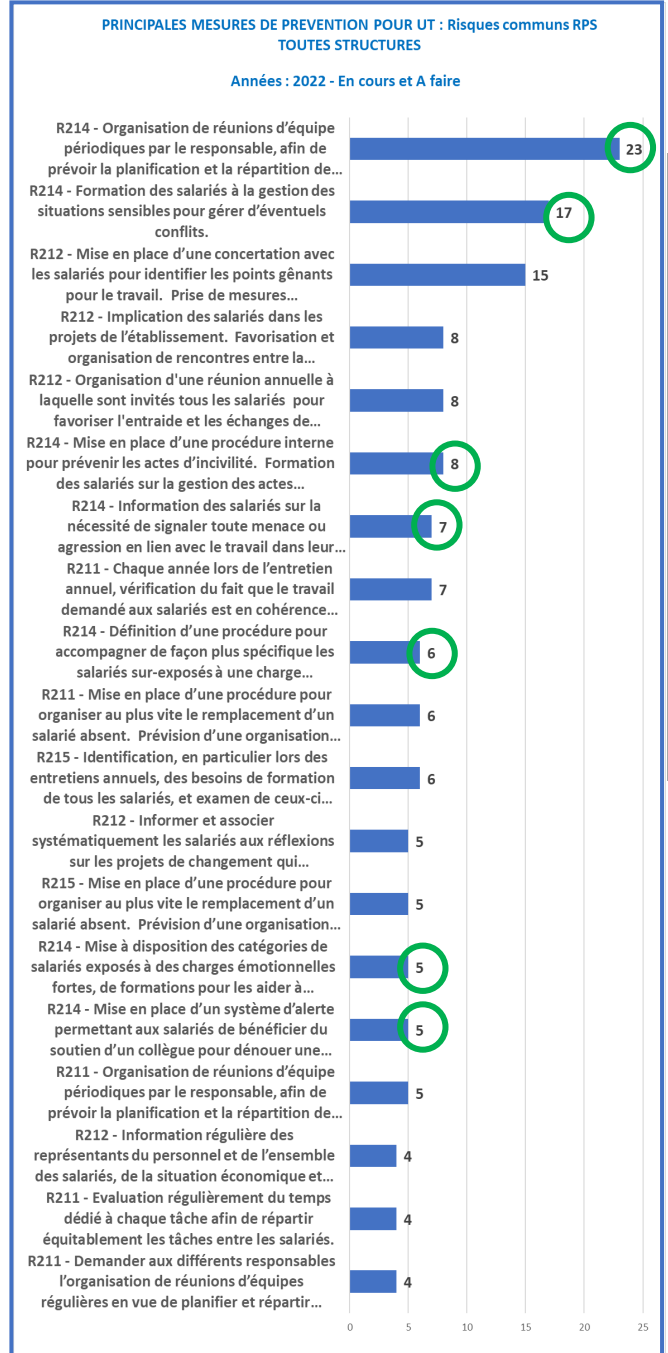
## Les Risques Psycho-Sociaux communs (RPS)



241 actions de prévention sont prévues sur cette Unité de Travail.

Les exigences émotionnelles restent avec un score résiduel de 6 pour un score initial de 6.

71 des principales actions sont consacrées à la gestion de ce risque « exigences émotionnelles » soit 30% des mesures de prévention.

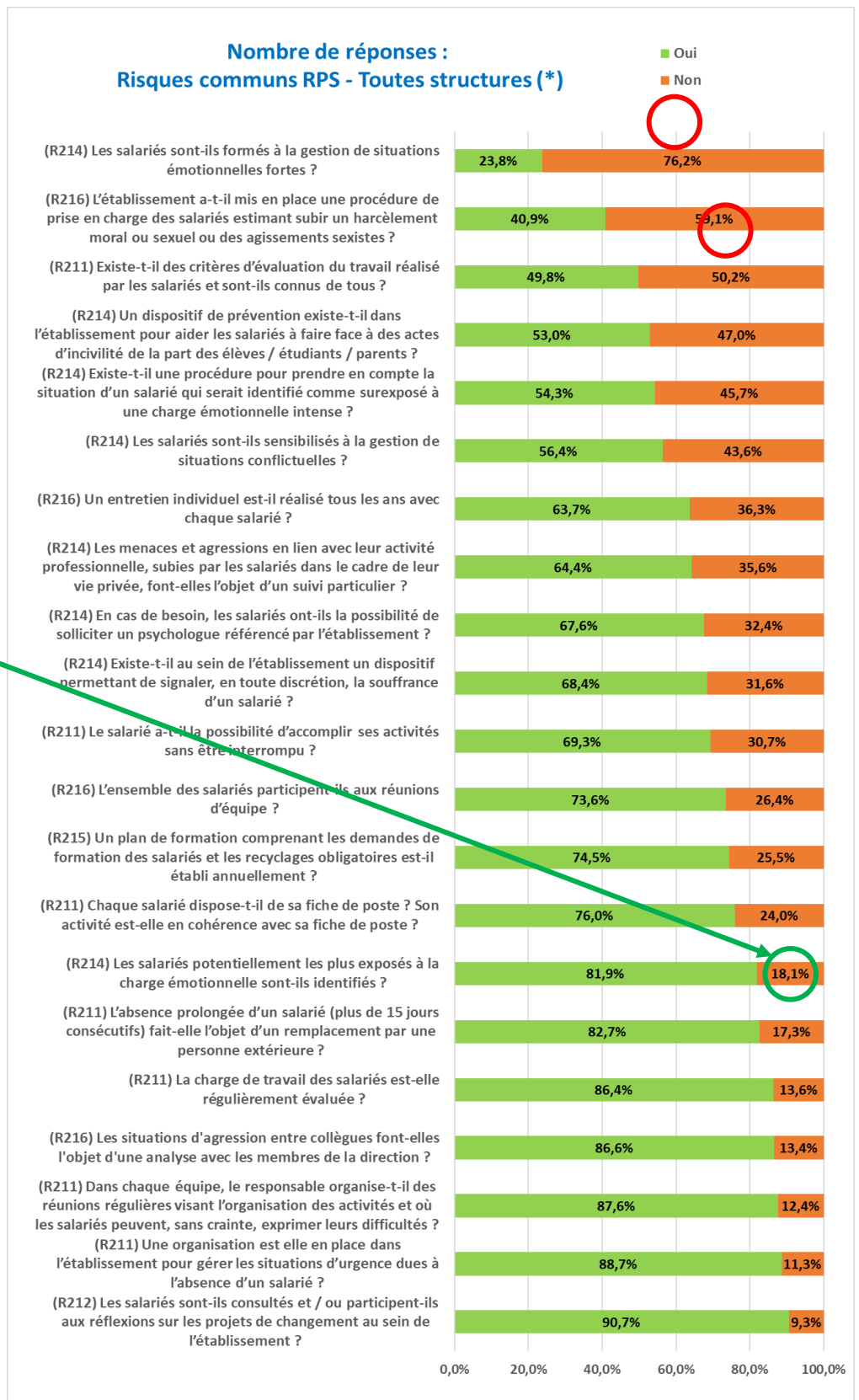


# L'analyse par Unité de Travail

## Les Risques Psycho-Sociaux communs (RPS)

### Analyse des réponses les plus significatives

Comme pour le précédent constat, les salariés exposés aux charges émotionnelles sont bien identifiés mais trop peu d'établissements maîtrisent les différents aspects de la prévention dans ce domaine : Formation, accompagnement, identification des situations



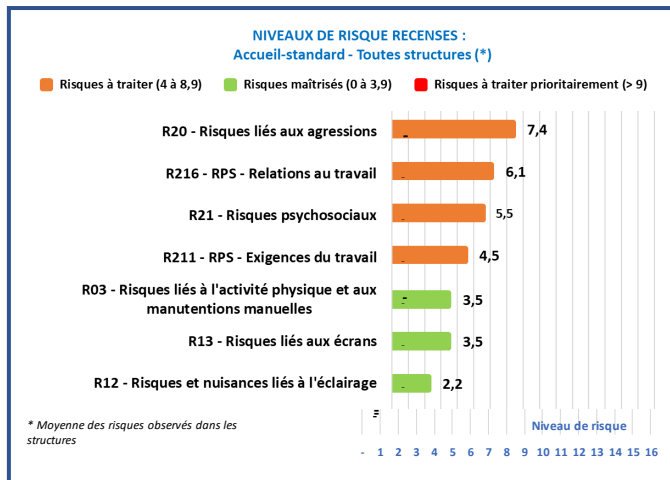


## 3 – Analyse par Unité de Travail

### 3.2 – Accueil et Standard

# L'analyse par Unité de Travail

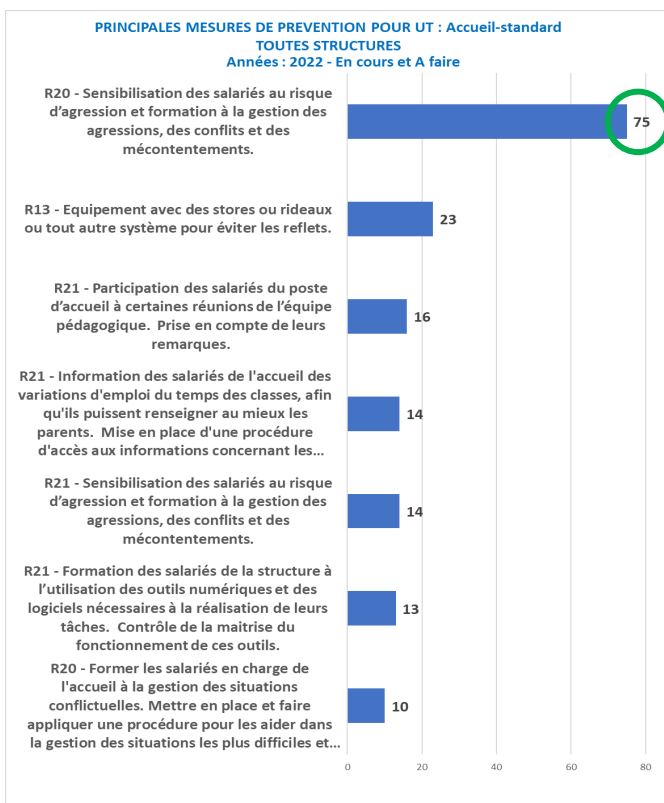
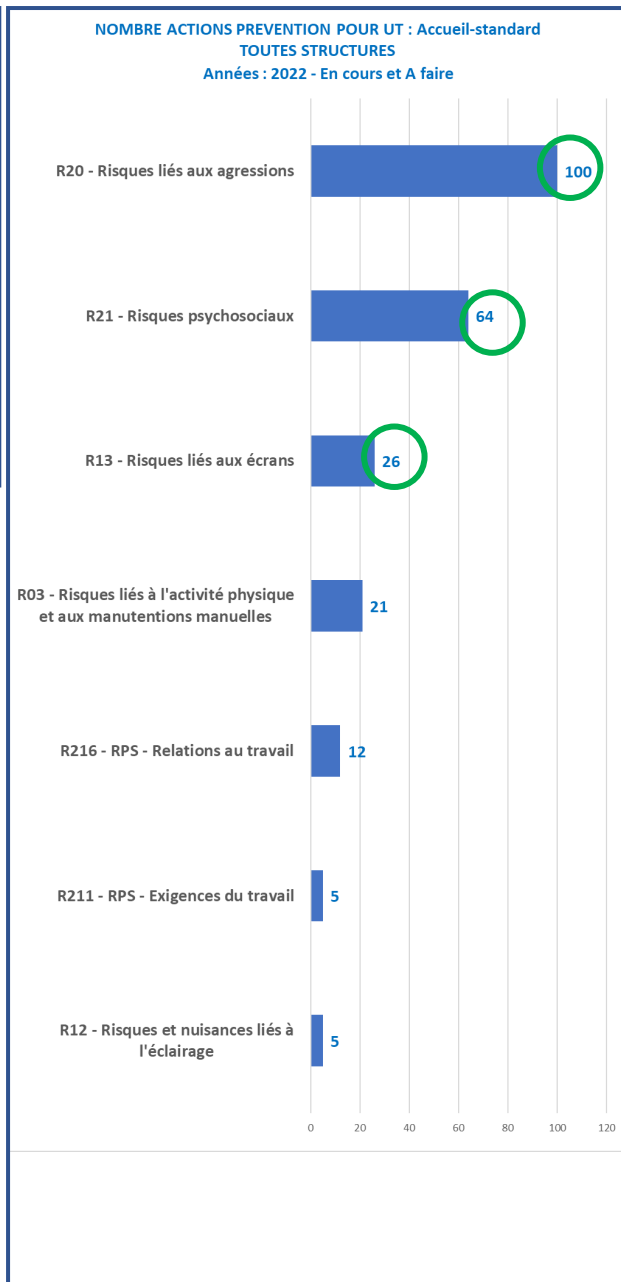
## Accueil et Standard



Les salariés de cette unité de travail sont particulièrement exposés au risque d'agression physique ou verbale.

100 mesures de prévention sont prévues sur cette Unité de Travail sur le thème de la gestion des conflits ou des mécontentements.

**➔ Vers un programme de la branche ?**

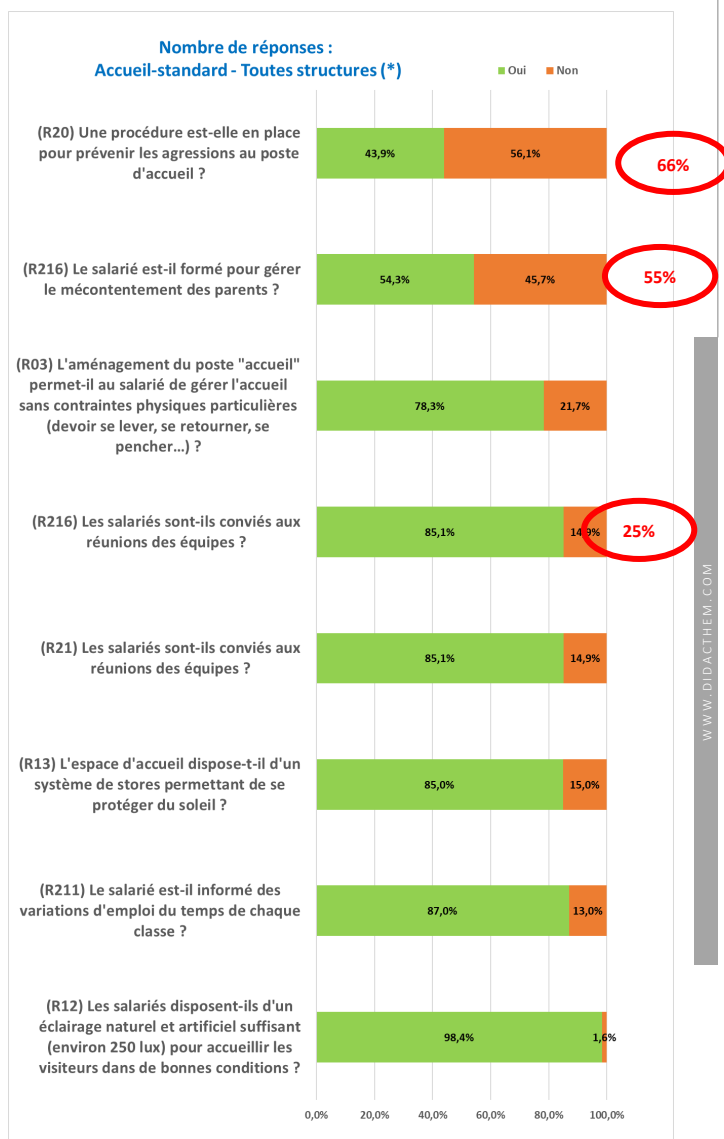


# L'analyse par Unité de Travail

## Accueil et Standard

La prise en compte du risque « d'agression verbale ou physique » au poste d'accueil est plus forte : en chiffre rouge le % de réponses NON de l'année précédente.

Toutefois, les postes d'accueil sont encore trop souvent « contraignants »





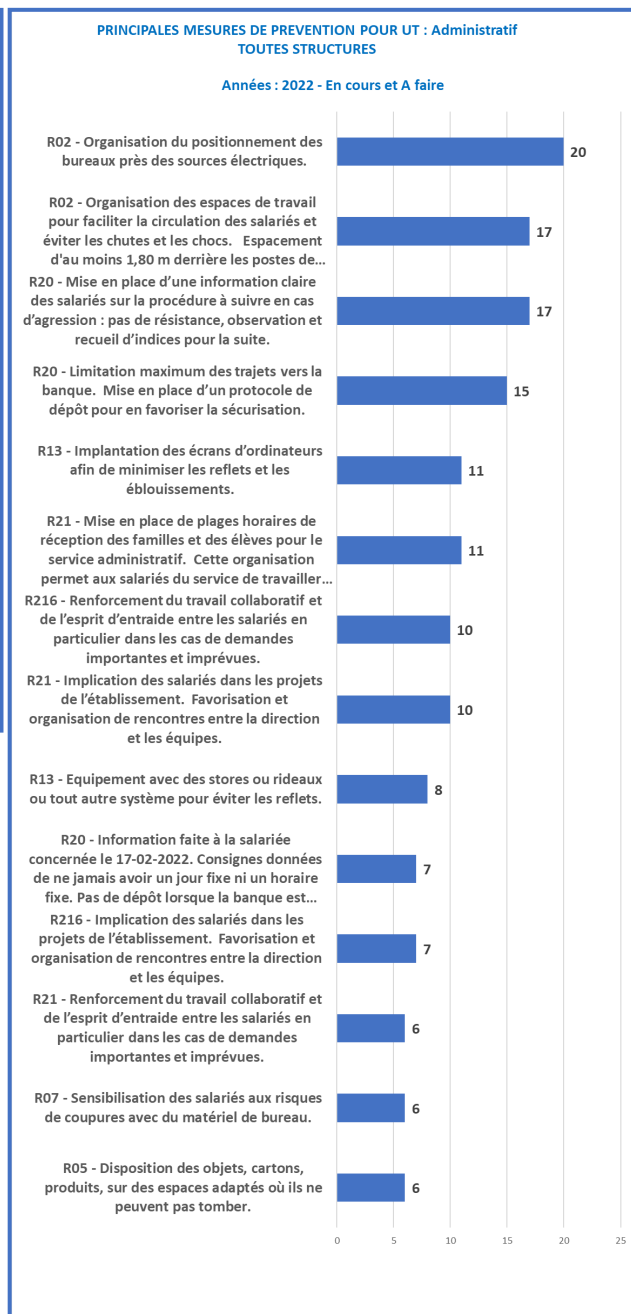
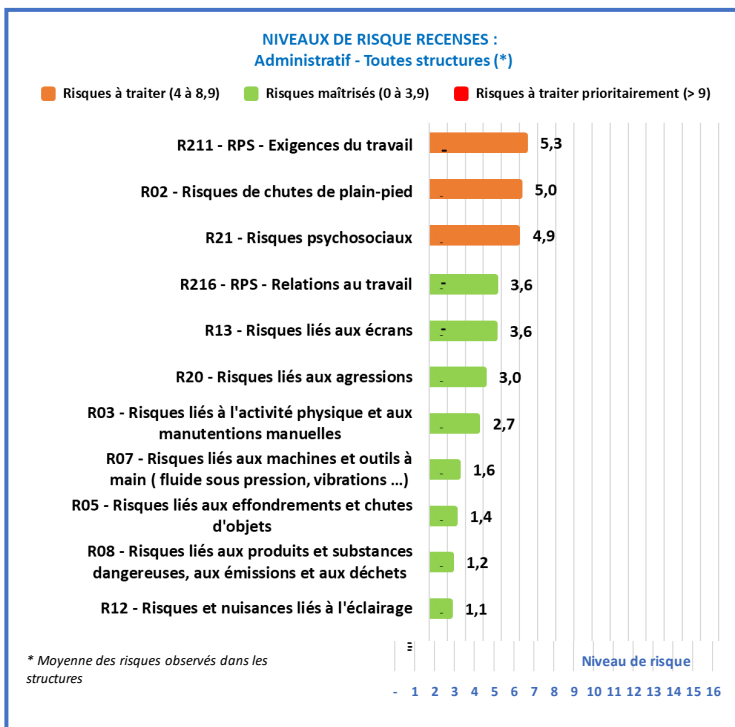


## 3 – Analyse par Unité de Travail

### 3.3 – Administratif

# L'analyse par Unité de Travail

## Administratif



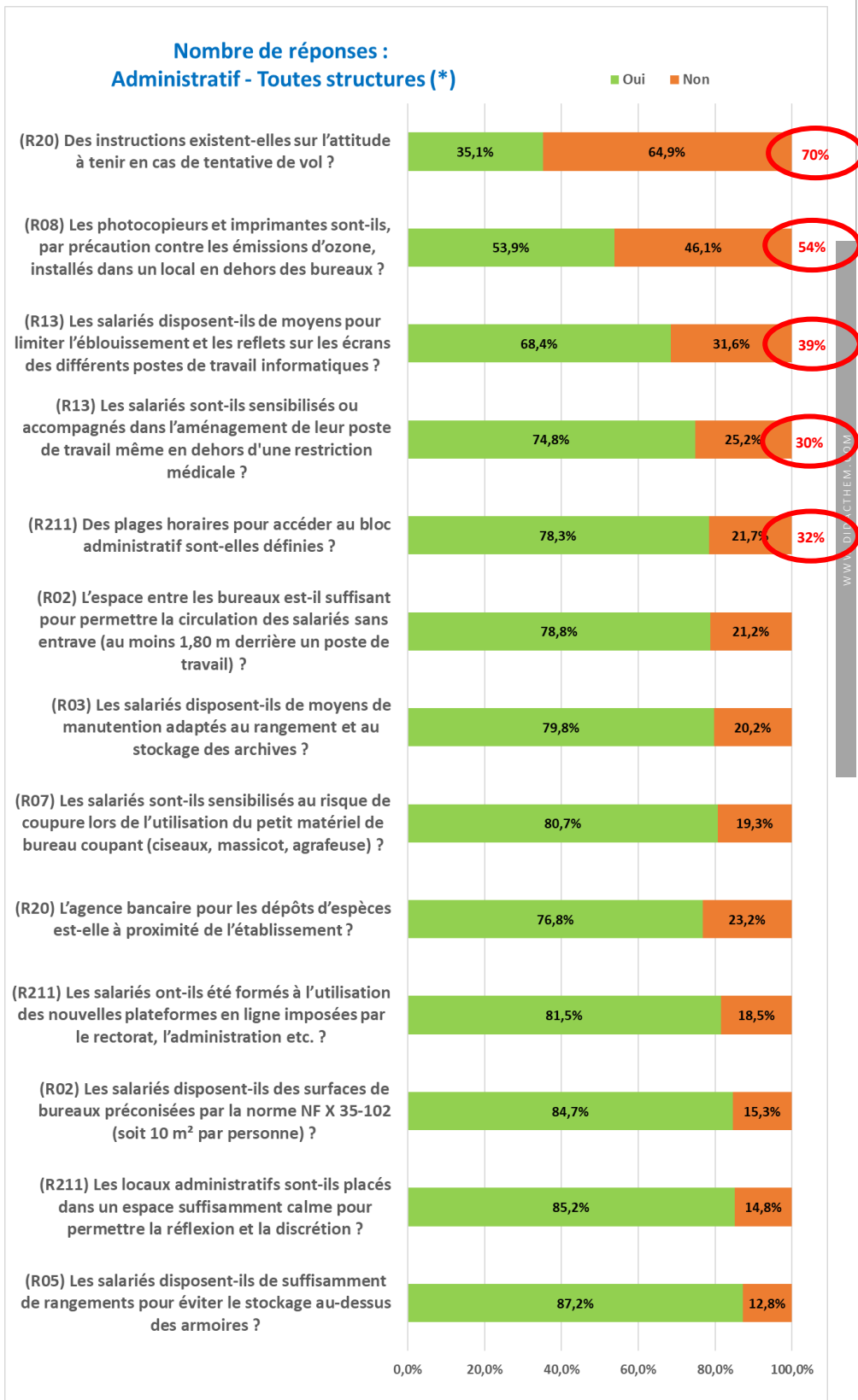
230 mesures de prévention sont prévues pour cette unité de travail.

Elles sont réparties principalement sur les risques de chutes, les risques d'agression et les RPS.

# L'analyse par Unité de Travail

## Administratif

La prise en compte de l'agression, du bruit et de la pollution des machines d'impression, de l'aménagement du poste de travail progresse : voir la proportion de réponses NON de l'année précédente





## 3 – Analyse par Unité de Travail

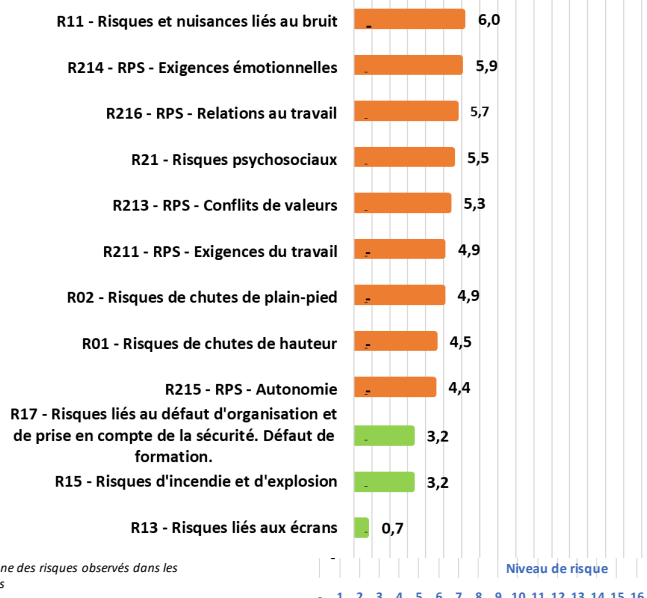
### 3.4 – Animation – Vie Scolaire

# L'analyse par Unité de Travail

## Animation – Vie scolaire

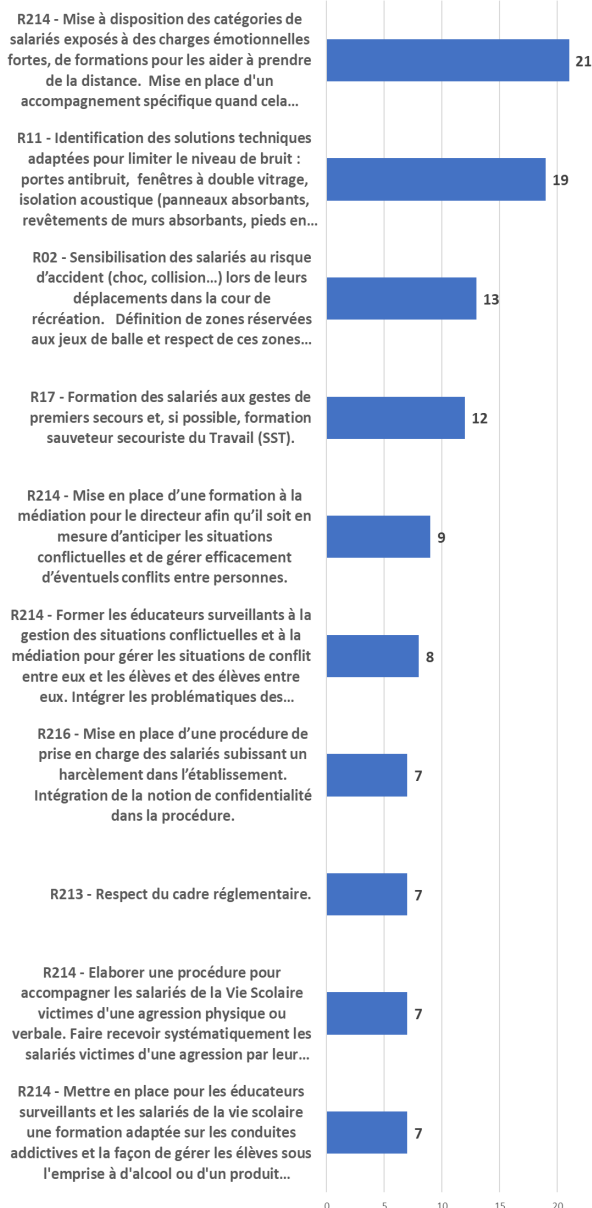
### NIVEAUX DE RISQUE RECENSES : Animation- Vie scolaire - Toutes structures (\*)

■ Risques à traiter (4 à 8,9) ■ Risques maîtrisés (0 à 3,9) ■ Risques à traiter prioritairement (> 9)



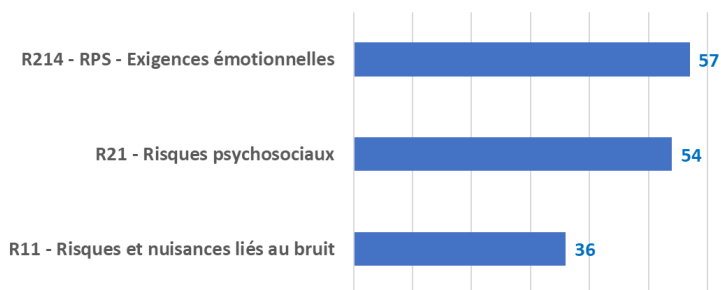
### PRINCIPALES MESURES DE PREVENTION POUR UT : Animation-Vie scolaire TOUTES STRUCTURES

Années : 2022 - En cours et A faire



Sur les 247 mesures de prévention prévues pour cette UT, plus de 50% portent sur les trois risques ci-dessous

### NOMBRE ACTIONS PREVENTION POUR UT : Animation- Vie scolaire TOUTES STRUCTURES Années : 2022 - En cours et A faire



# L'analyse par Unité de Travail

## Animation – Vie scolaire

Pour cette UT une réduction des risques RPS passe par de la formation pour anticiper et gérer les situations porteuses de risques.

A notre :

Quand un éducateur est concerné par la problématique de la gestion d'élève sous l'emprise de l'alcool ou de stupéfiant, il est le plus souvent insuffisamment formé



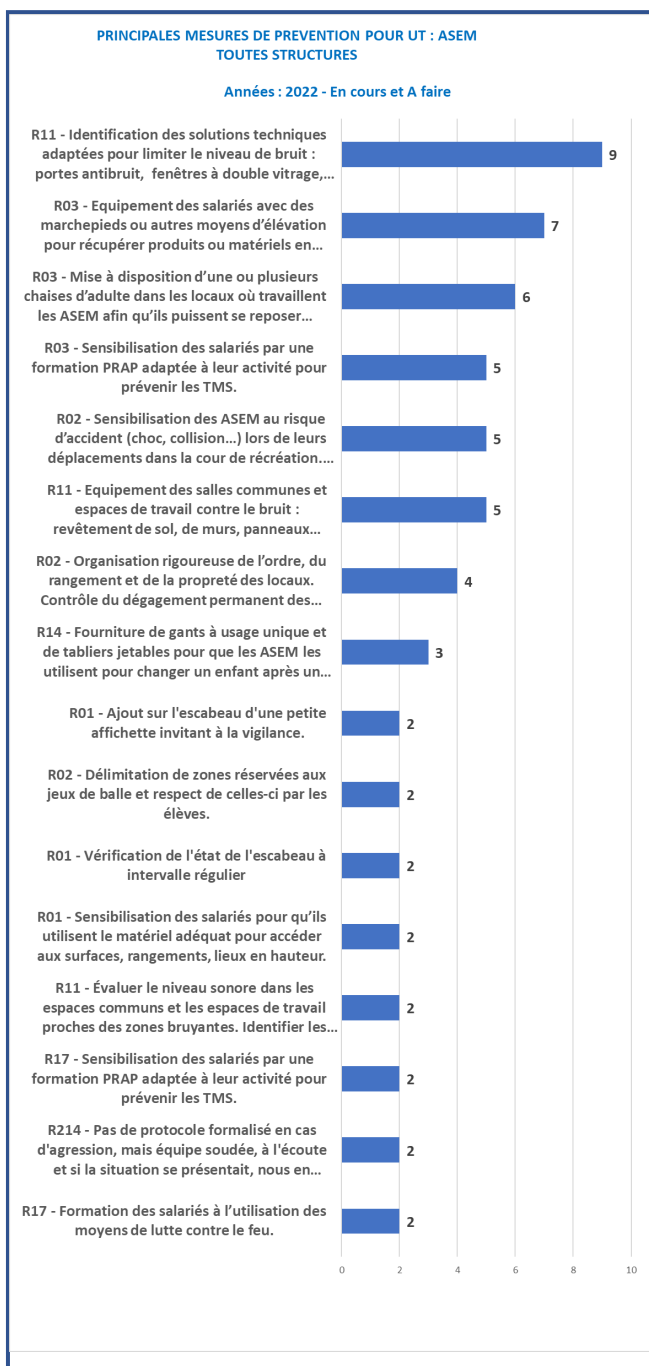
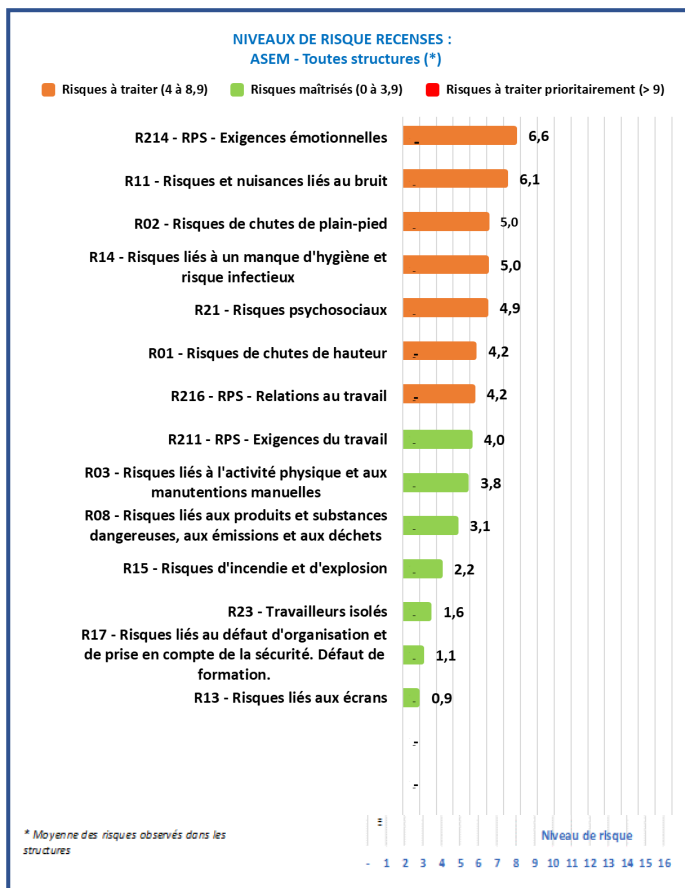


## 3 – Analyse par Unité de Travail

### 3.5 – ASEM

# L'analyse par Unité de Travail

## ASEM



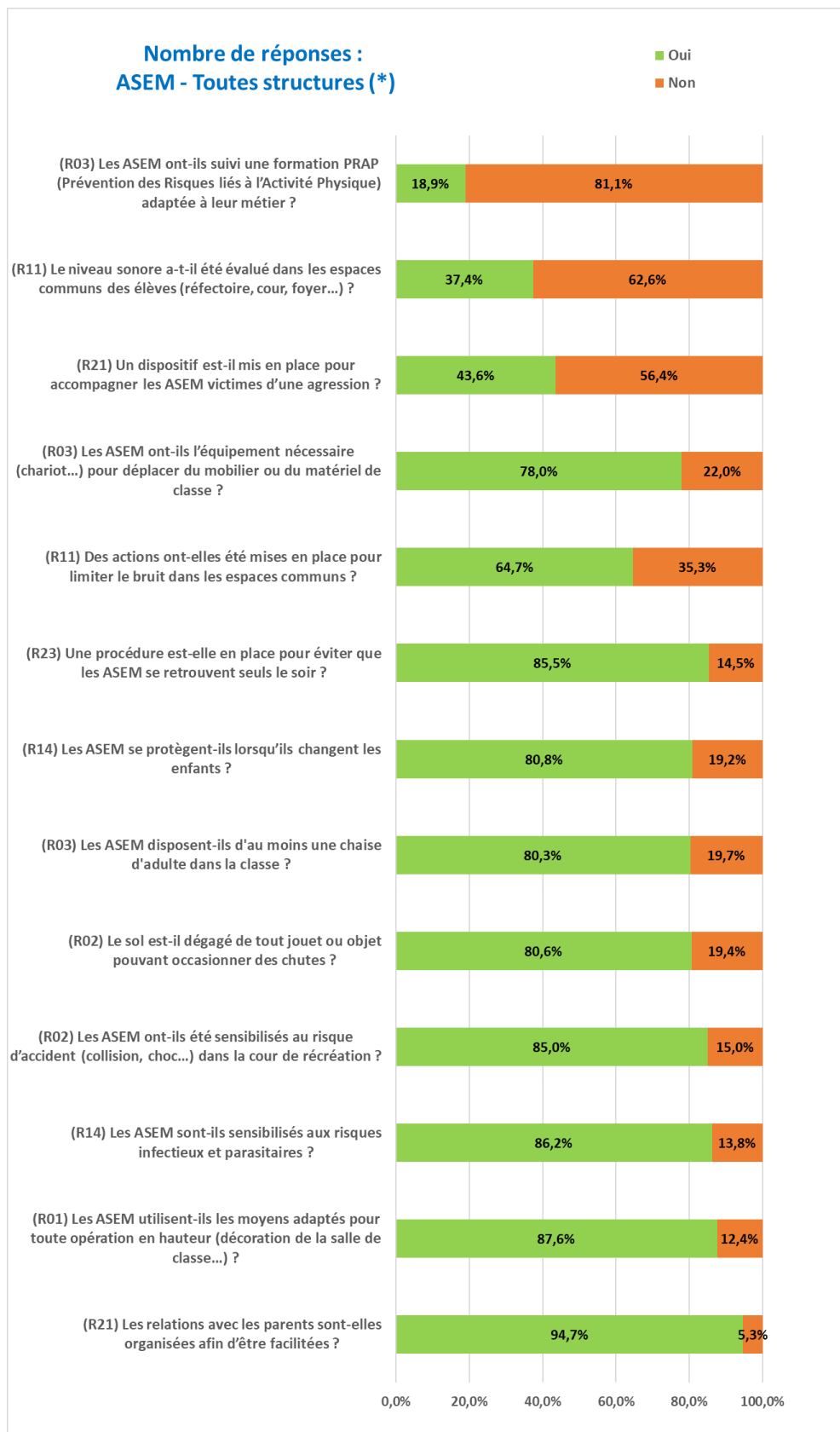
Comme pour les salariés de la vie scolaire, la prévention du bruit fait l'objet d'une part importante (17) des 75 mesures de prévention prévues pour cette UT.



# L'analyse par Unité de Travail

## ASEM

Est-il envisageable de mettre en place un programme de formation adapté pour ce métier afin de prévenir les TMS ?



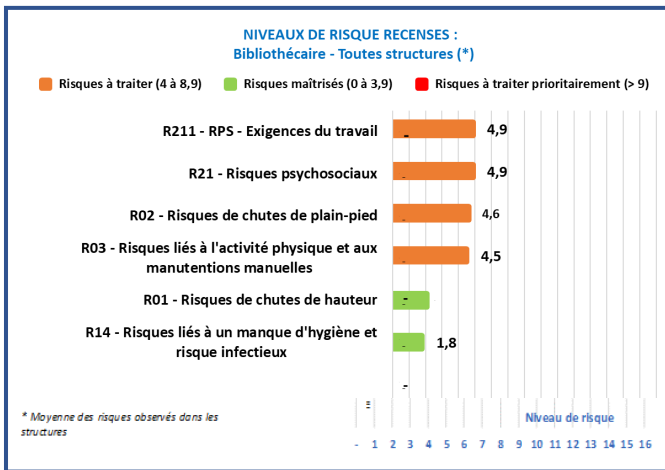


## 3 – Analyse par Unité de Travail

### 3.6 – Bibliothécaire

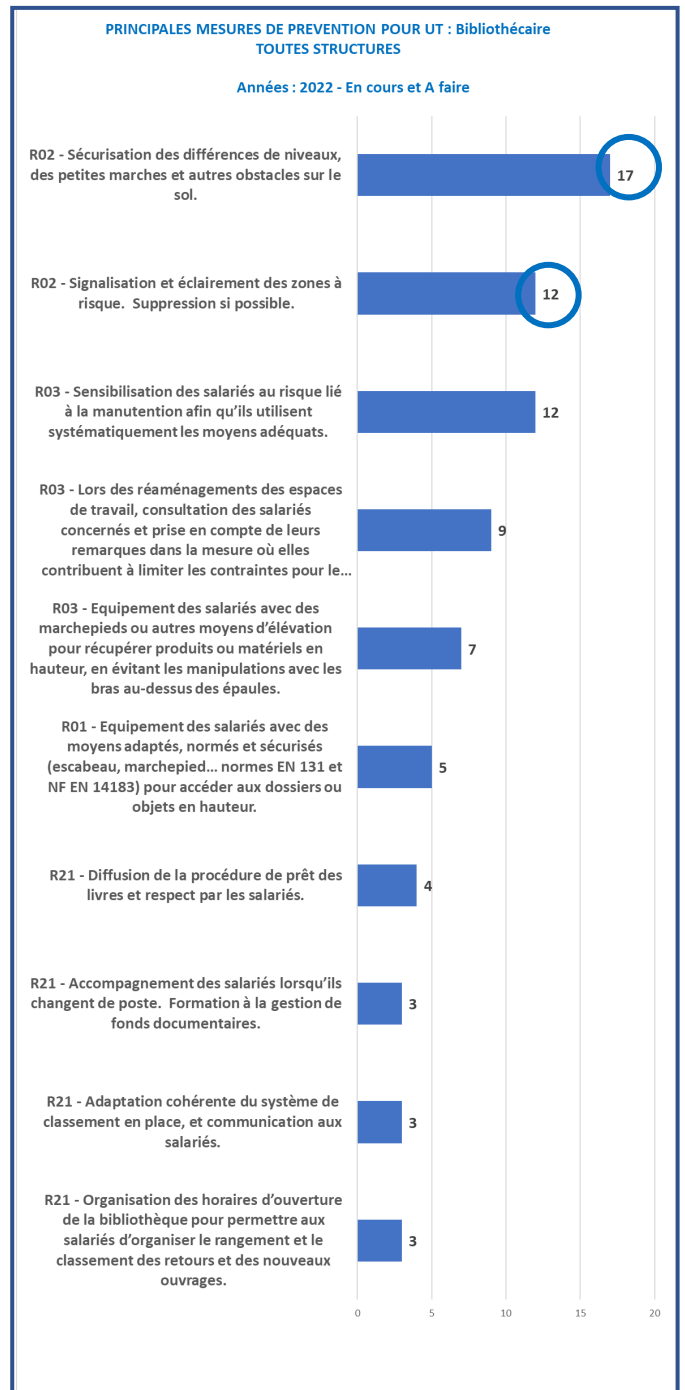
# L'analyse par Unité de Travail

## Bibliothécaire



Les chutes de plain-pied ne sont plus le premier risque : de 5,2 à 4,- cette année.  
45 mesures sont prévues pour cette UT. 16 concernent les risques de chute.

Le plus grand nombre de mesures de prévention porte sur les risques de chute et sur les risques liés à l'activité physique.



# L'analyse par Unité de Travail

## Bibliothécaire



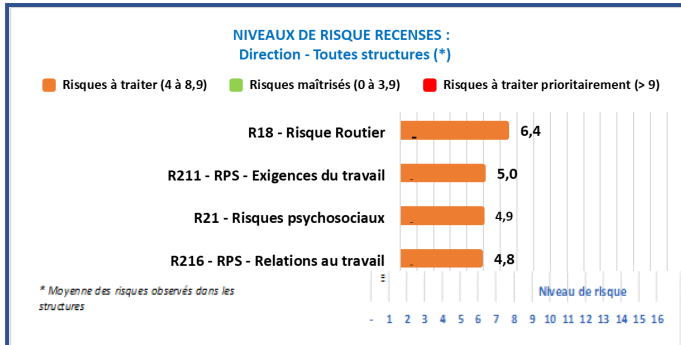


## 3 – Analyse par Unité de Travail

### 3.7 – Direction

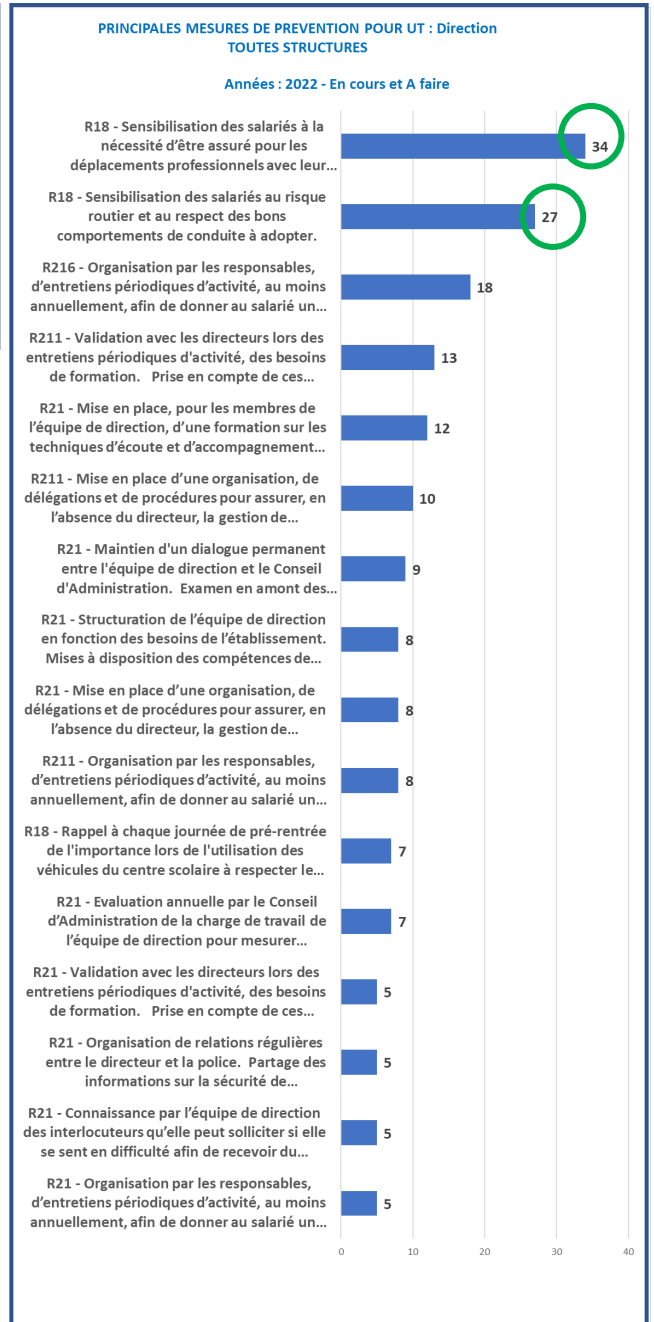
# L'analyse par Unité de Travail

## Direction



Le risque routier est le risque le plus élevé pour les directeurs et managers. Niveau initial 8 et niveau après prévention 6,4.

Des mesures de prévention sont envisagées pour mieux prévenir ce risque : 61 sur les 232 mesures prévues pour cette UT.



# L'analyse par Unité de Travail

## Direction





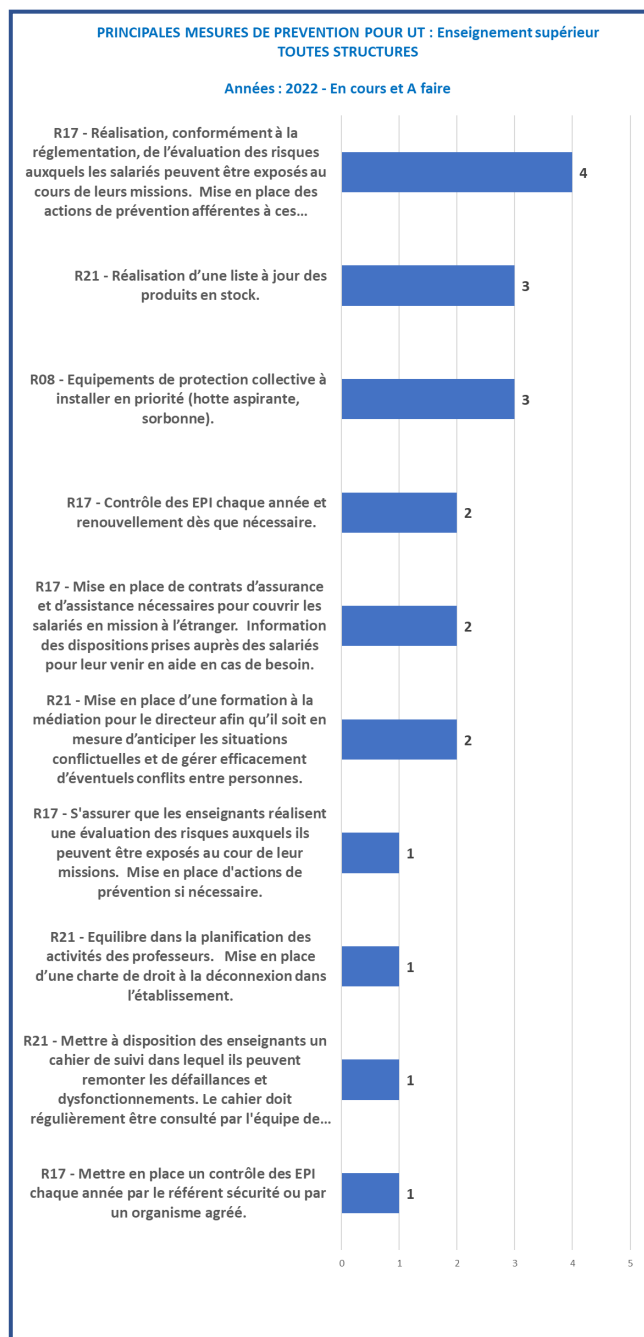
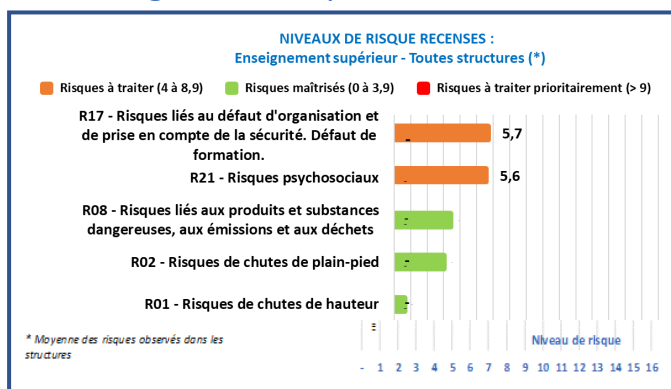
## 3 – Analyse par Unité de Travail

### 3.8 – Enseignement supérieur



# L'analyse par Unité de Travail

## Enseignement supérieur

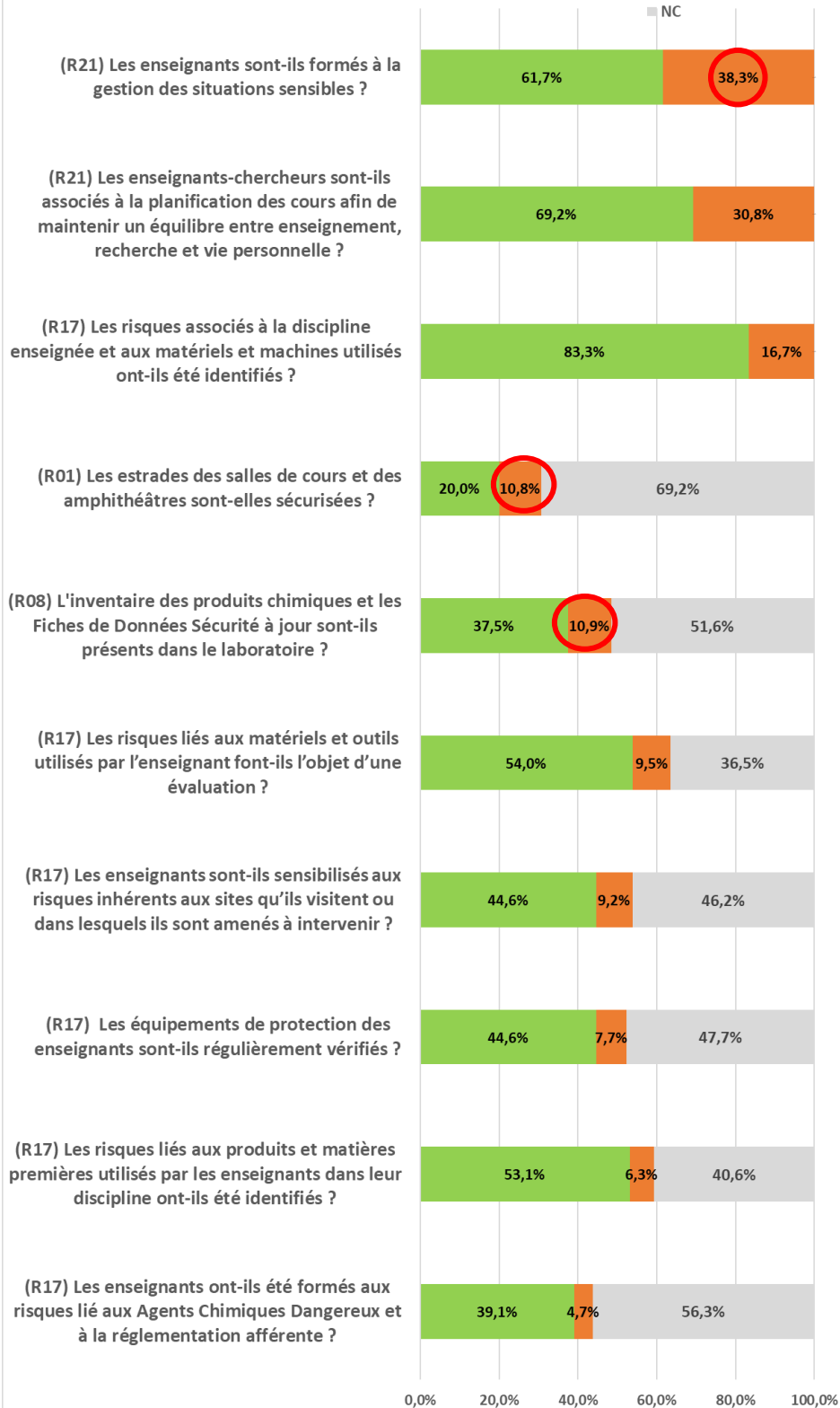


# L'analyse par Unité de Travail

## Enseignement supérieur

### Nombre de réponses : Enseignement supérieur - Toutes structures (\*)

■ Oui  
■ Non  
■ NC



Les enseignants du supérieur ne sont pas toujours concernés par les situations de travail, mais quand ils sont concernés, 1/3 n'ont pas d'inventaire des produits chimiques, les estrades des amphis ne sont pas sécurisées...

Voir les mesures de prévention prévues

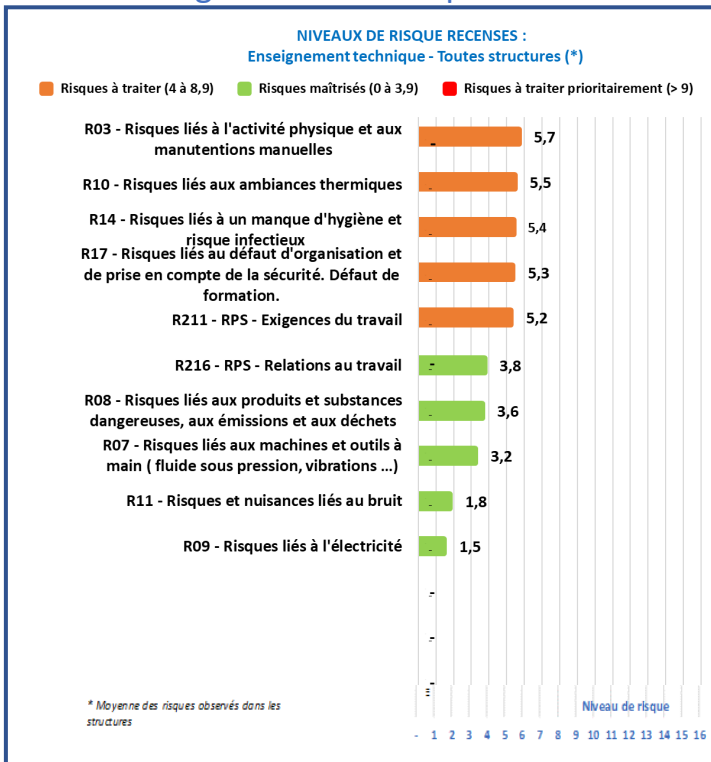


## 3 – Analyse par Unité de Travail

### 3.9 – Enseignement technique

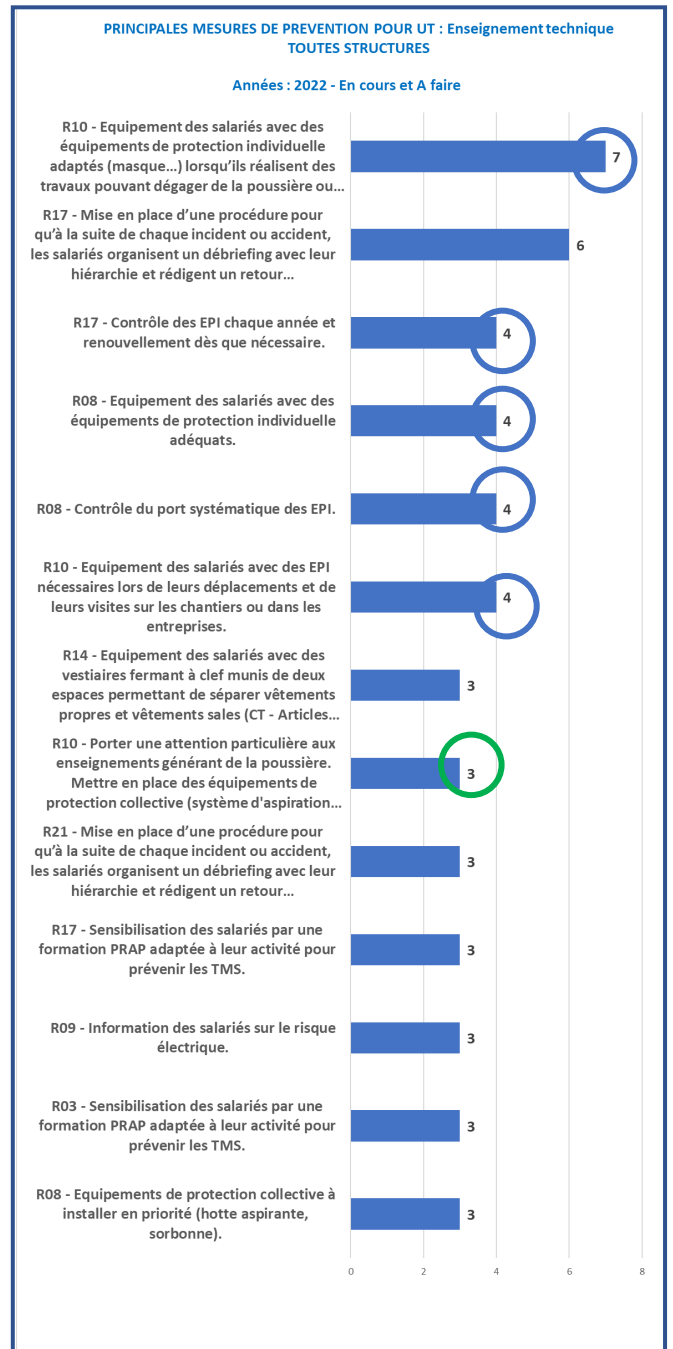
# L'analyse par Unité de Travail

## Enseignement technique



En matière de prévention, les EPI sont une solution de dernier recours (voir les 9 principes de prévention du code du travail).

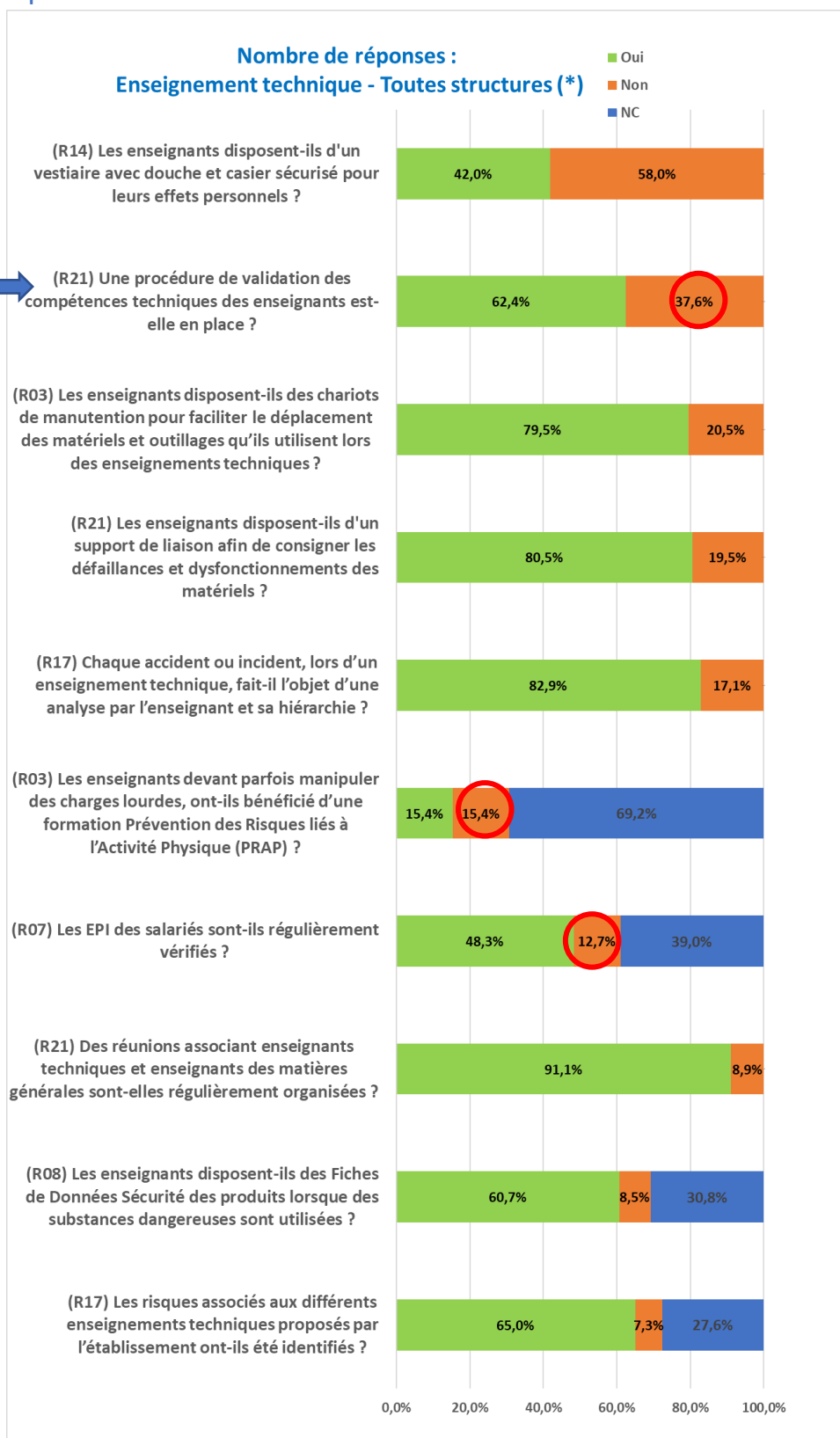
Il y a 23 mesures retenues concernant **les EPI** et 3 seulement concernant les **protections collectives**.



# L'analyse par Unité de Travail

## Enseignement technique

Compte tenu de la présence parfois de machines ou d'équipements techniques, il est nécessaire de s'assurer que les enseignants techniques maîtrisent ces machines et ces équipements.



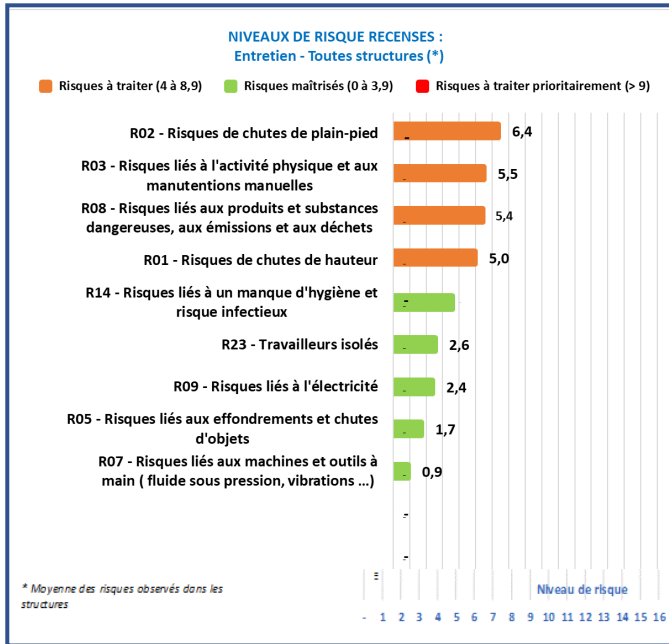


## 3 – Analyse par Unité de Travail

### 3.10 – Entretien des locaux

# L'analyse par Unité de Travail

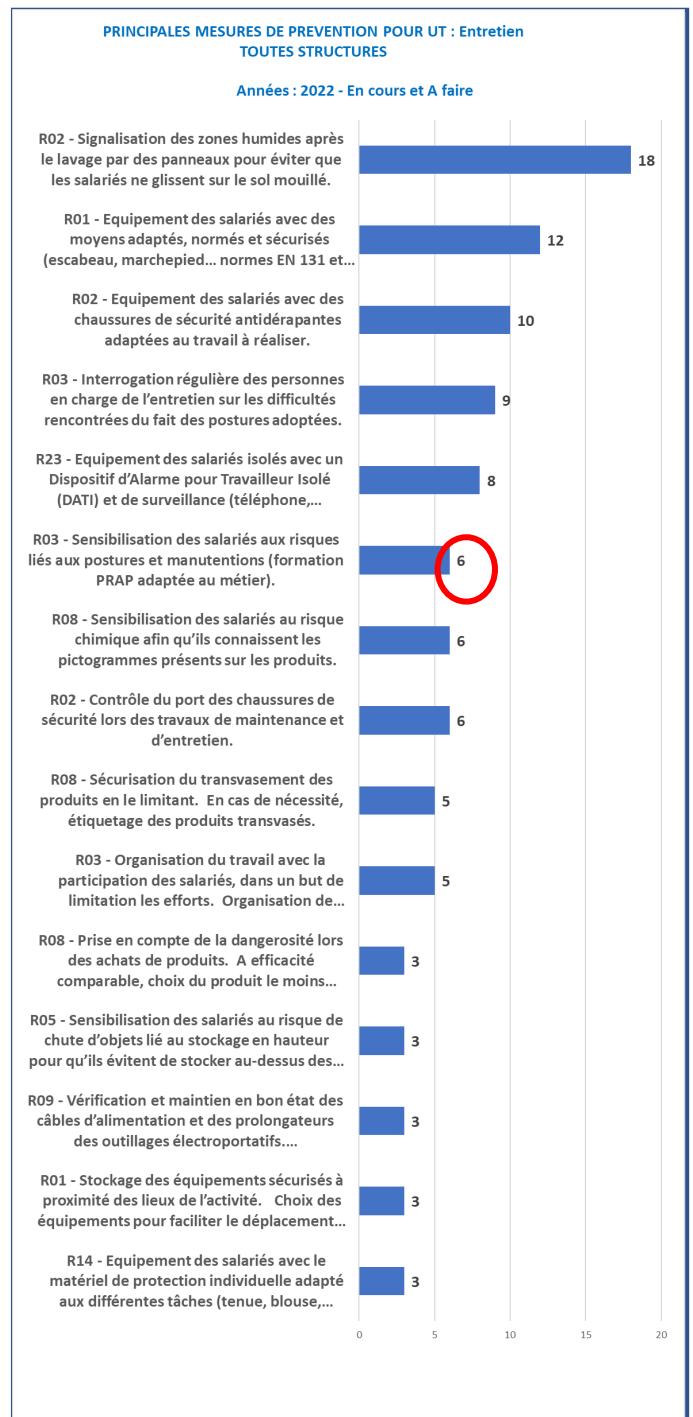
## Entretien des locaux



Pour cette unité de travail le risque principal est le risque de chute de plain-pied.

La signalisation des zones mouillées permettra de réduire le facteur aggravant qu'est l'eau sur le sol.

La mesure de prévention « formation PRAP » n'est choisie que 6 fois sur un total de 148 mesures de prévention ???



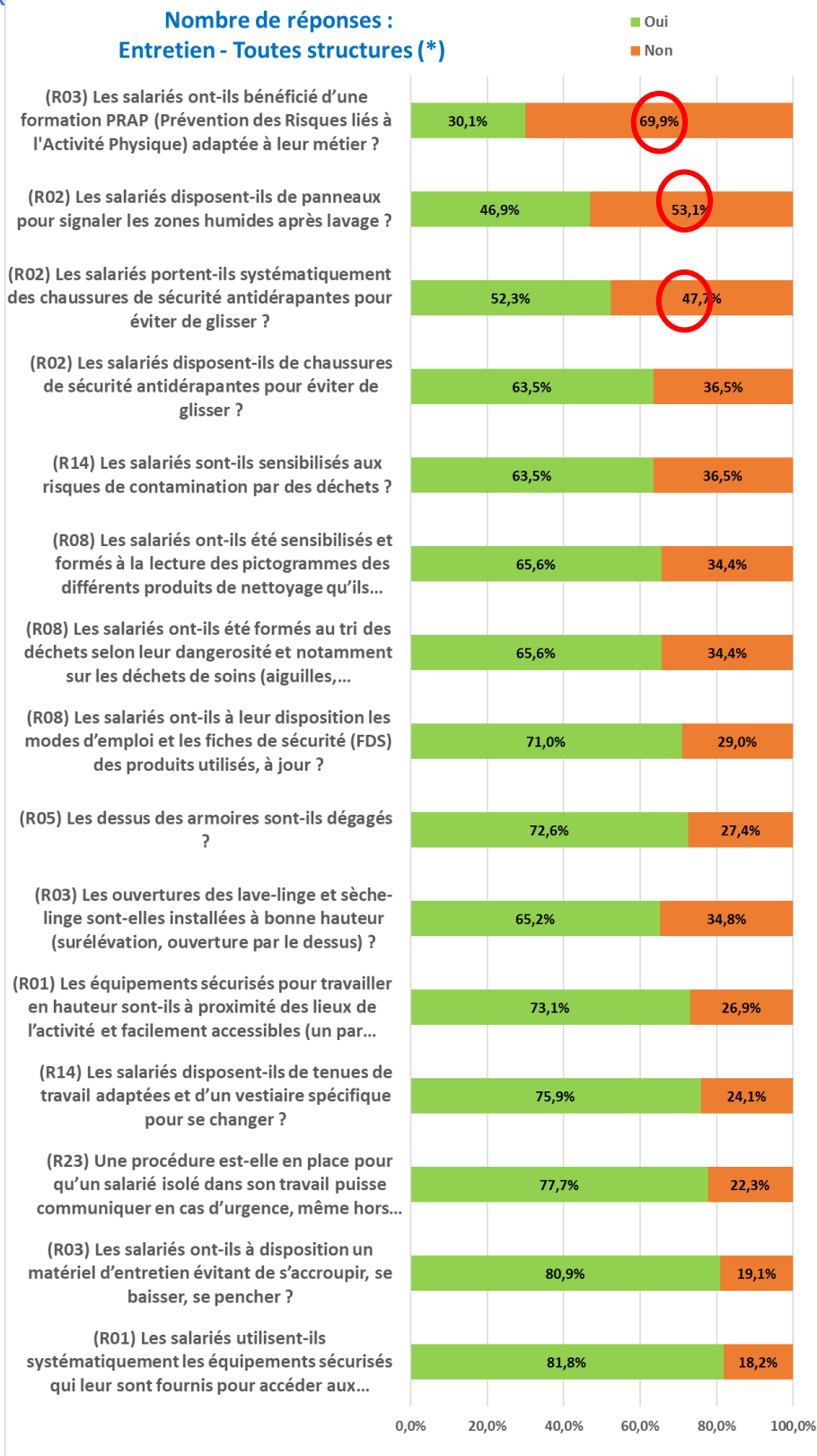
# L'analyse par Unité de Travail

## Entretien des locaux

L'entretien est une activité physique avec des contraintes posturales parfois fortes.

La formation de ces personnels pour qu'il puissent préserver leur capital santé est importante. Or la mesure de prévention « sensibilisation » aux postures contraignantes n'arrive qu'en 6<sup>ème</sup> position.

Nombre de réponses :  
Entretien - Toutes structures (\*)





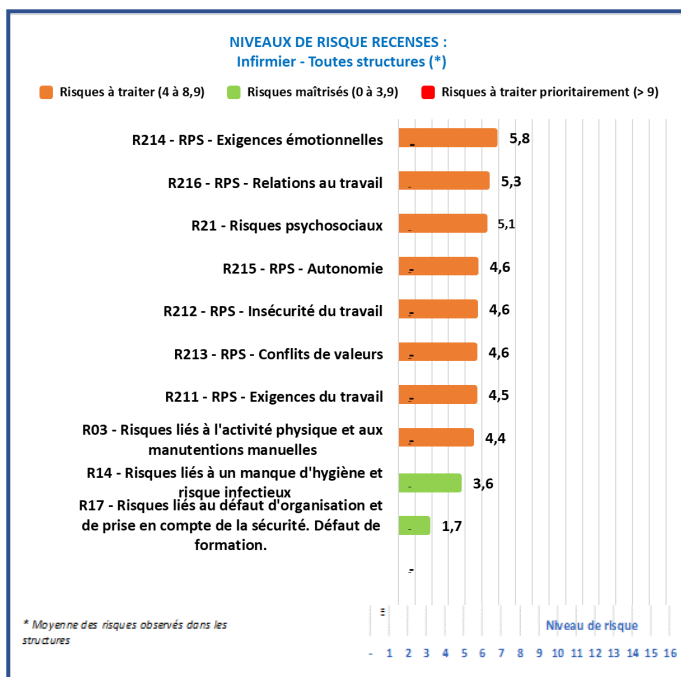


## 3 – Analyse par Unité de Travail

### 3.11 – Infirmière

# L'analyse par Unité de Travail

## Infirmière

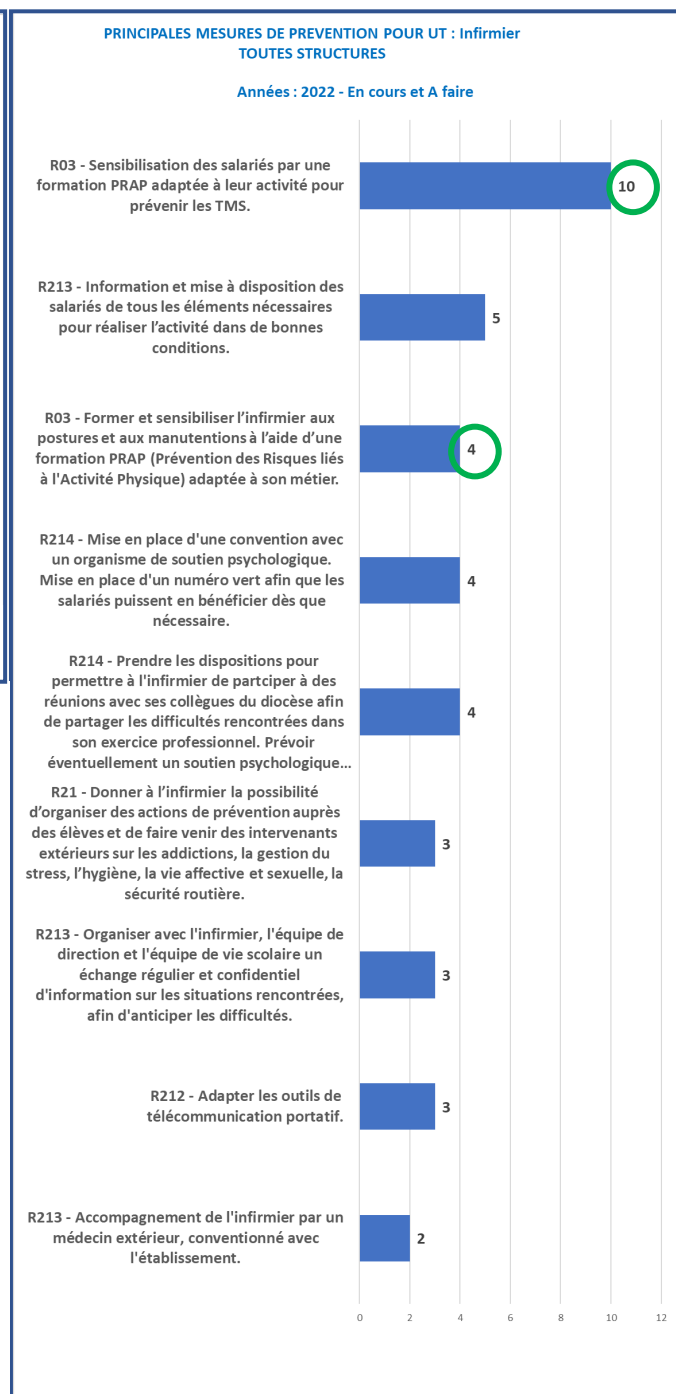


97 établissements ont répondu à ce questionnaire.

53 mesures de prévention sont envisagées pour 2022 dont :

14 pour prévenir les TMS 0

39 mesures portent sur les RPS

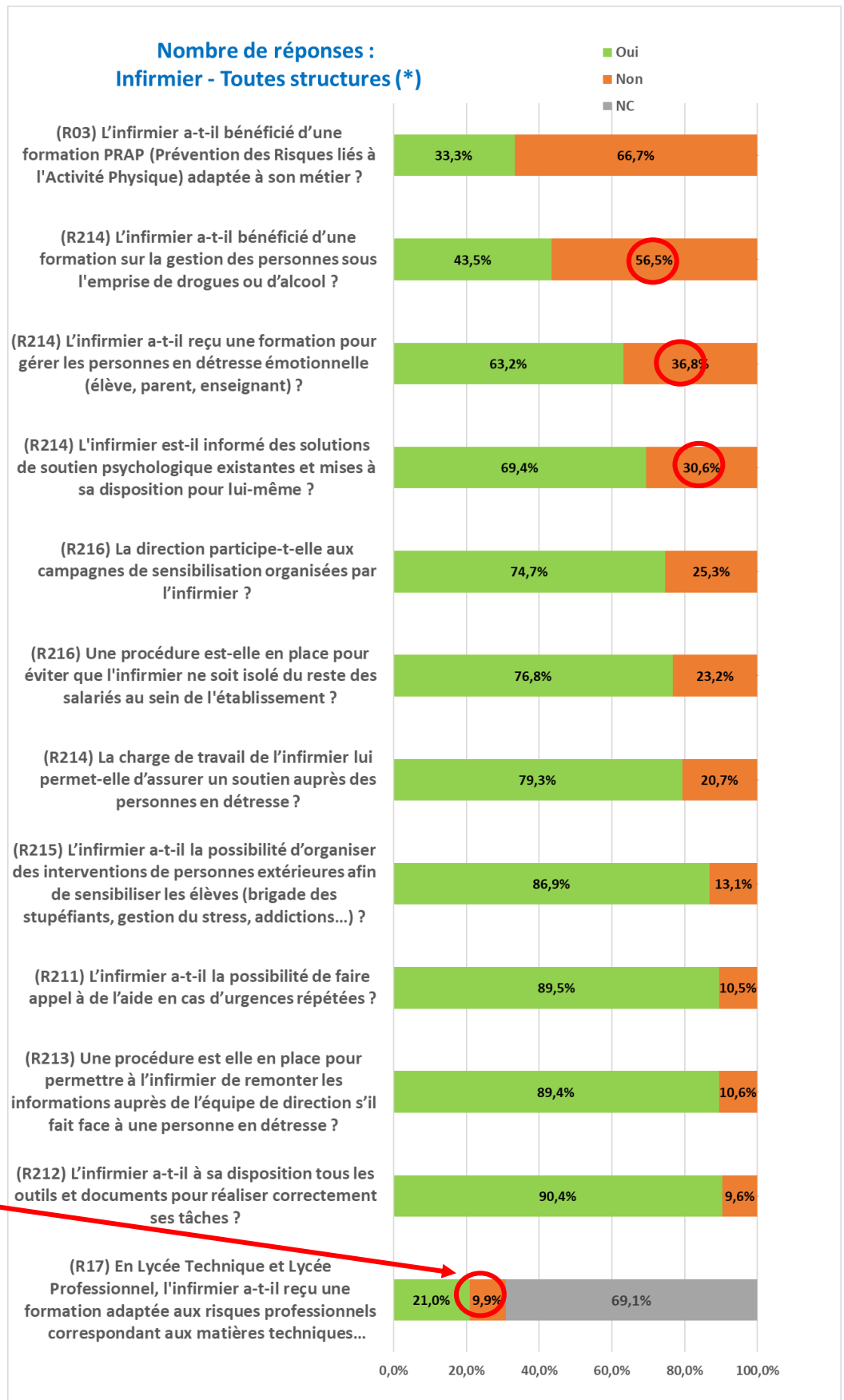


## L'analyse par Unité de Travail

### Infirmier

L'évolution des comportements individuels et l'importance prise par les réseaux sociaux et les dérives associées à ces réseaux ne devraient-elles pas inciter à renforcer les compétences des infirmiers dans ces domaines ?

Il est nécessaire de former les infirmiers aux risques spécifiques aux enseignements dispensés dans les lycées techniques : 1/3 des infirmiers concernés ne les maîtrisent pas



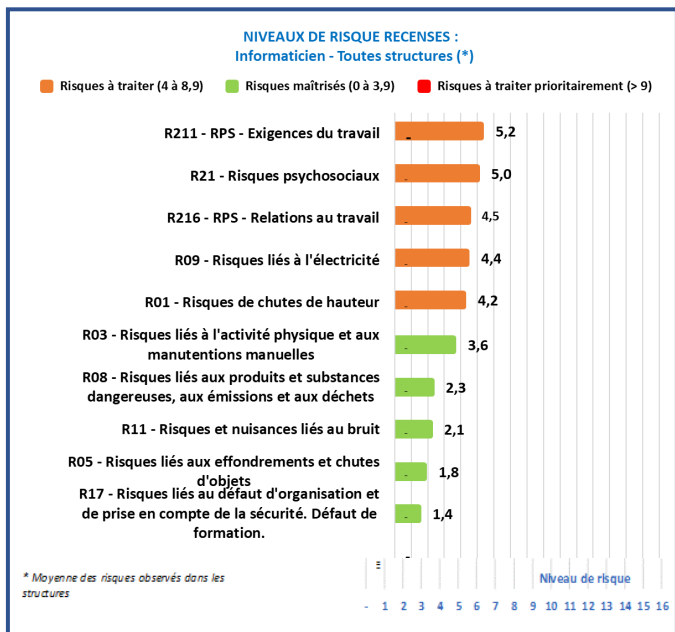


## 3 – Analyse par Unité de Travail

### 3.12 – Informaticien

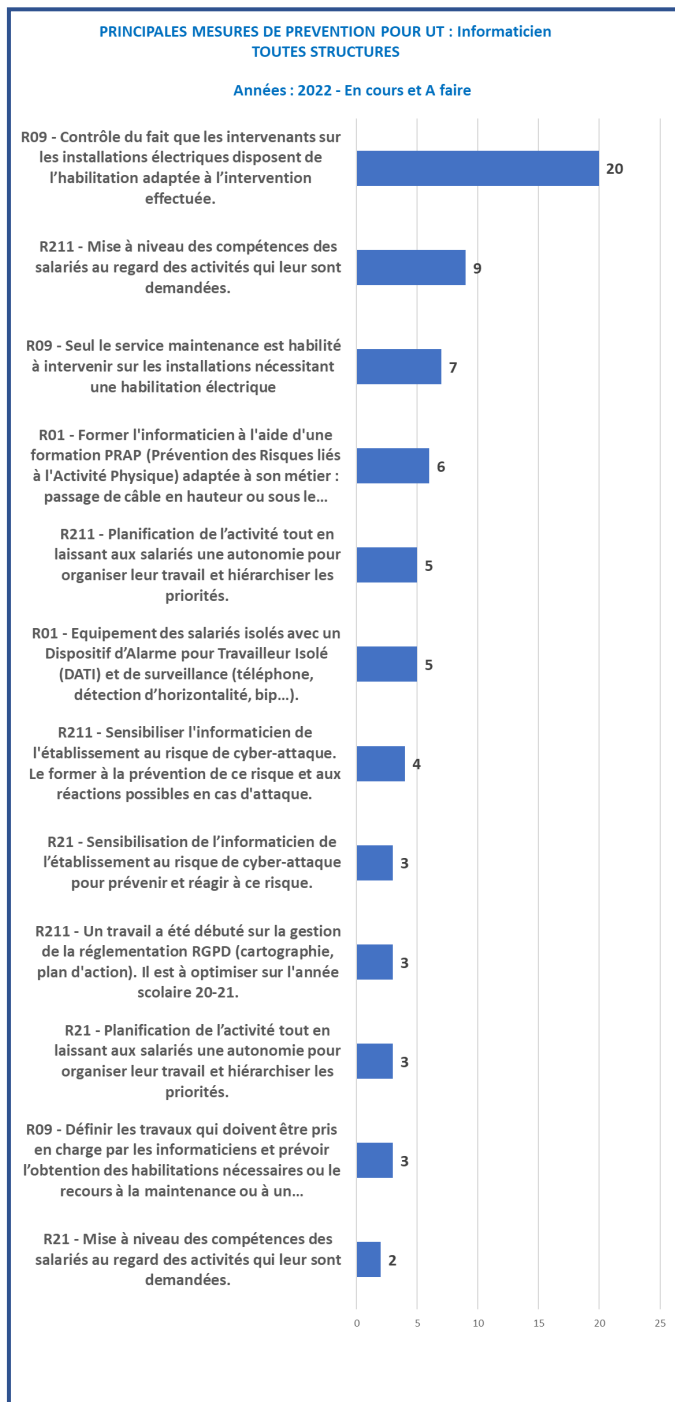
# L'analyse par Unité de Travail

## Informaticien



Baucoup de mesures de prévention sont de nature technique.

155 établissements ont répondu au questionnaire « informaticien » mais seulement 87 mesures de prévention ?

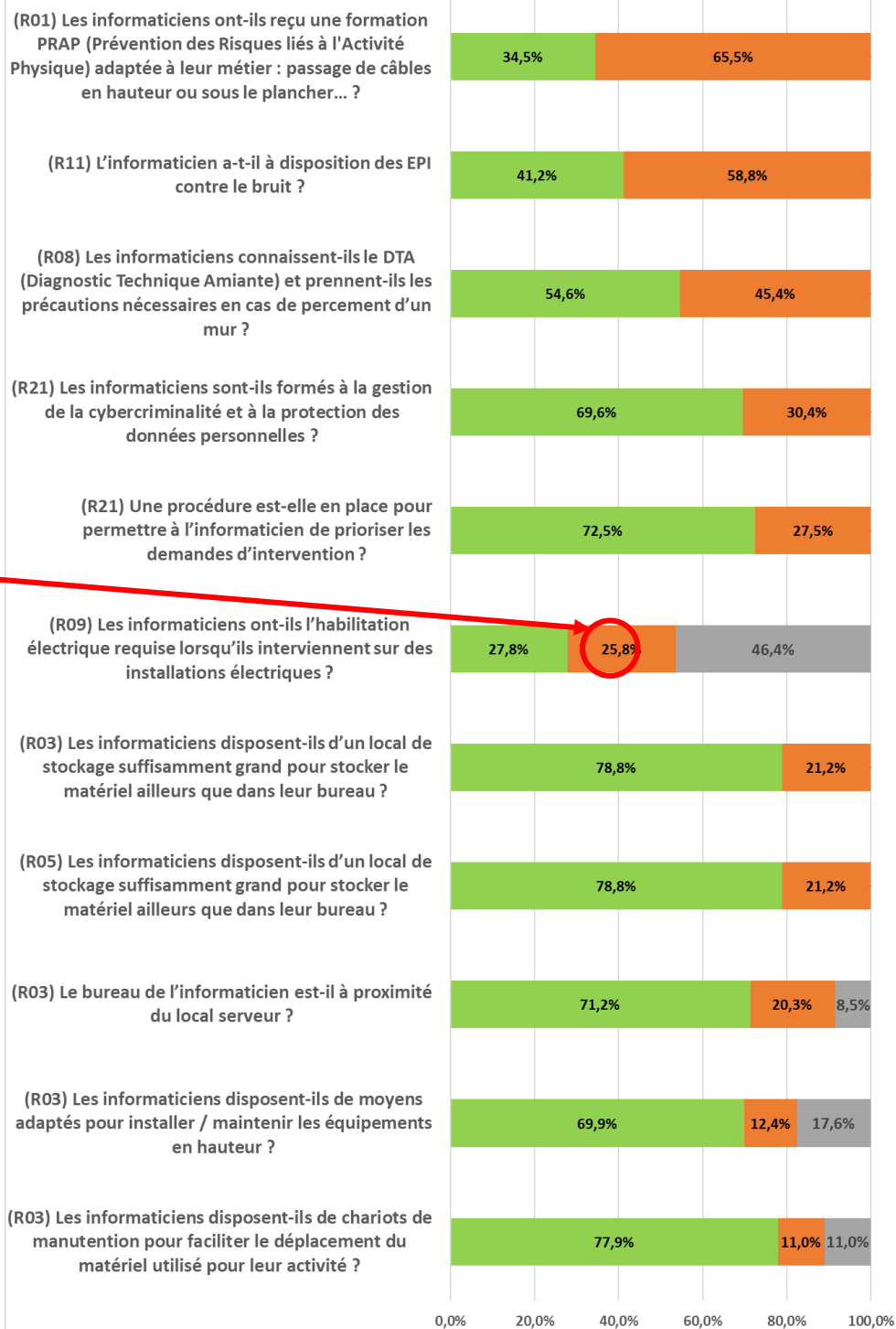


# L'analyse par Unité de Travail

## Informaticien

Nombre de réponses :  
Informaticien - Toutes structures (\*)

■ Oui  
■ Non  
■ NC



Il est nécessaire que les salariés qui interviennent sur les installations électriques disposent des habilitations requises.

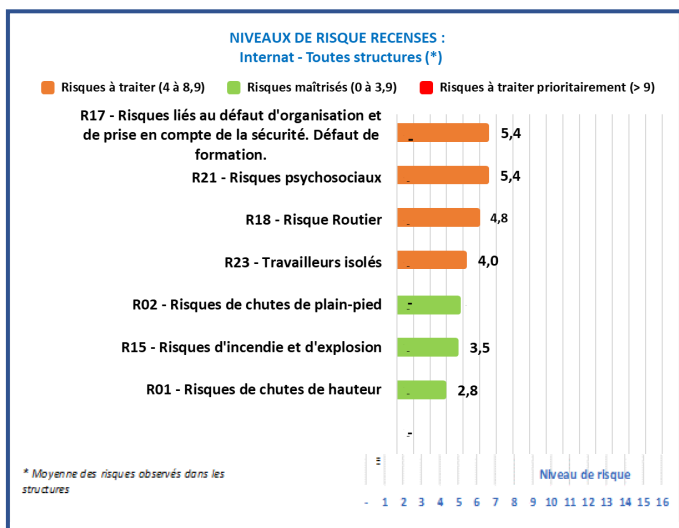


## 3 – Analyse par Unité de Travail

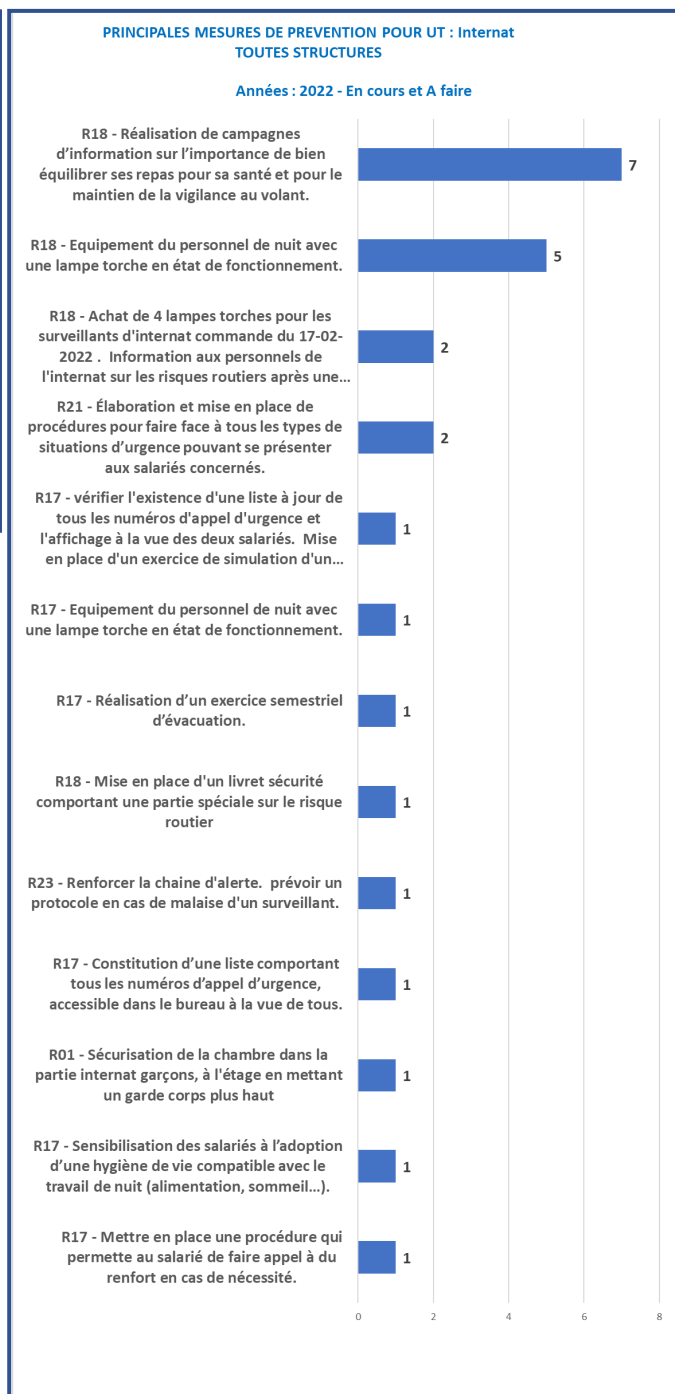
### 3.13 – Internat

# L'analyse par Unité de Travail

## Internat



57 établissements ont répondu à ce questionnaire. 25 mesures de prévention sont envisagées.





# L'analyse par Unité de Travail

## Internat

Les procédures d'urgence ne sont pas totalement mises en place pour les salariés.  
 → seulement 3 mesures de prévention sur ce thème.



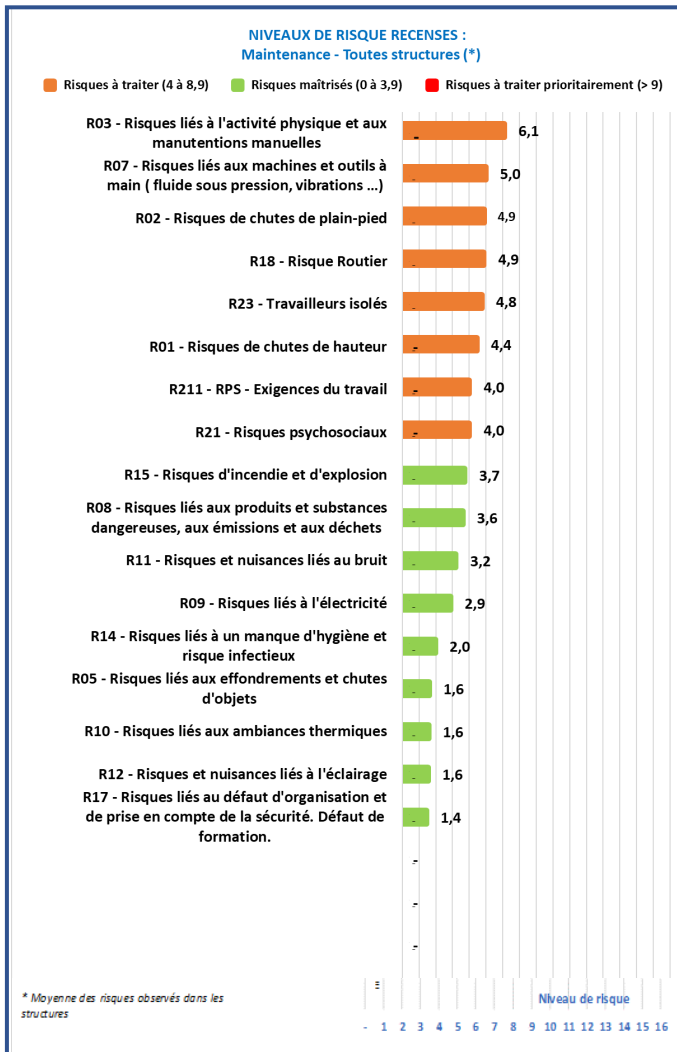


## 3 – Analyse par Unité de Travail

### 3.14 – Maintenance

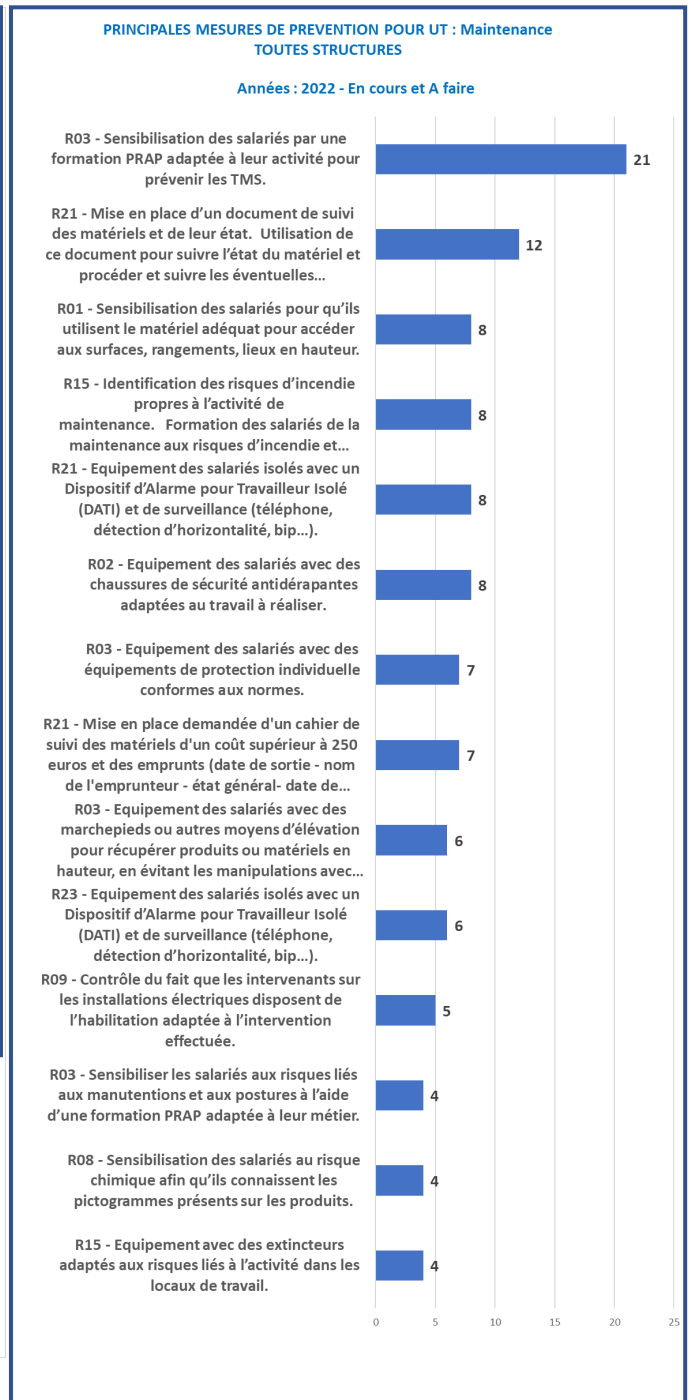
# L'analyse par Unité de Travail

## Maintenance



41 sites ont un service de maintenance et 51 mesures de prévention envisagées.

14 mesures portent sur la prévention des risques liés à l'activité physique. En effet ce risque, avec un score de 6,3 après prévention pour un score initial de 6,3, semble insuffisamment maîtrisé.



# L'analyse par Unité de Travail

## Maintenance

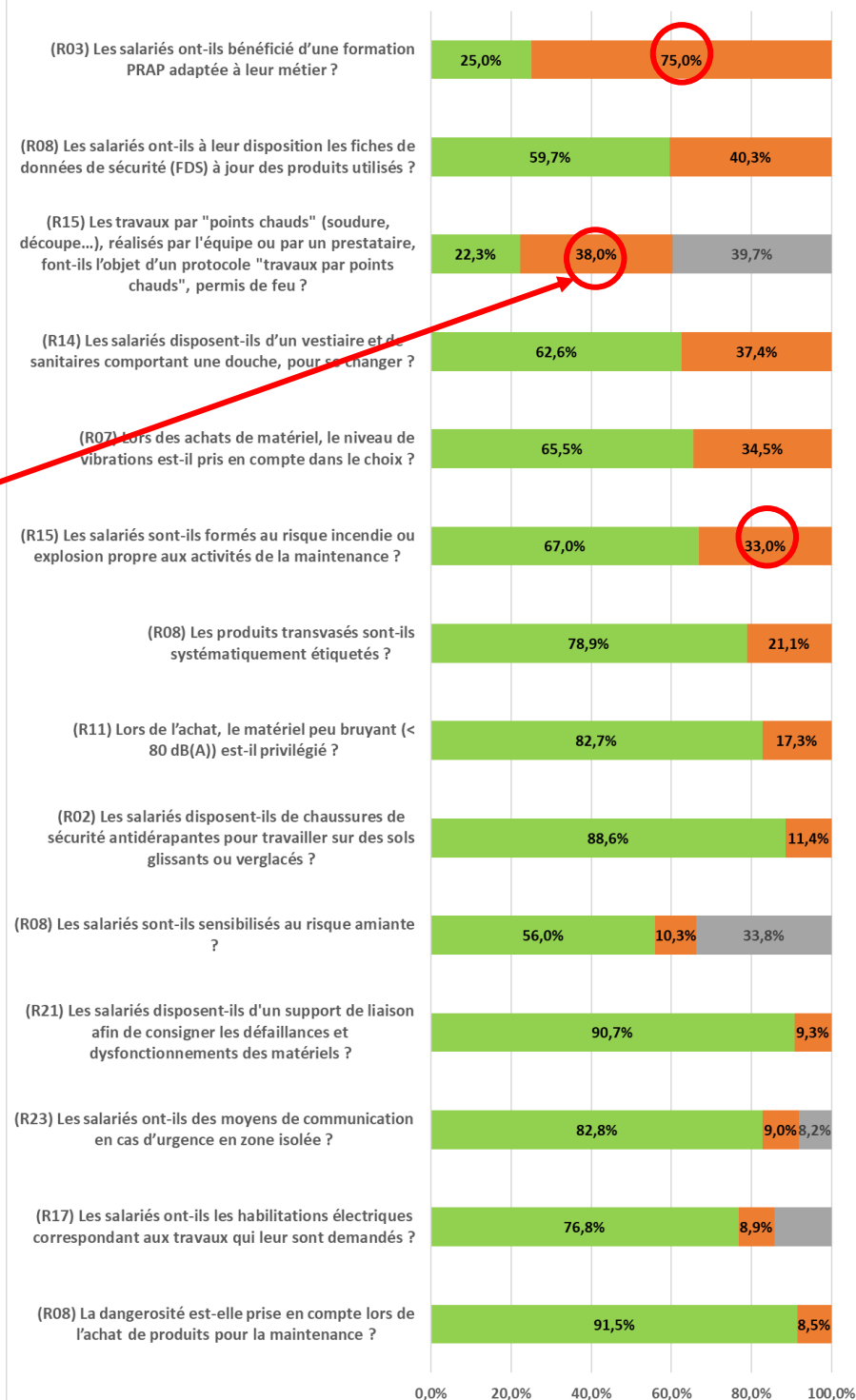
Les activités de maintenance des locaux et matériels imposent souvent des contraintes posturales : travailler près du sol ou les bras en l'air, travailler dans des endroits difficiles d'accès...

Former les salariés de la maintenance pour qu'ils préservent leur capital santé est souvent nécessaire.

De trop nombreux événements ont souligné l'importance de maîtriser les phases de travaux par points chauds pour éviter les incendies.

Nombre de réponses :  
Maintenance - Toutes structures (\*)

■ Oui  
■ Non  
■ NC



# L'analyse par Unité de Travail

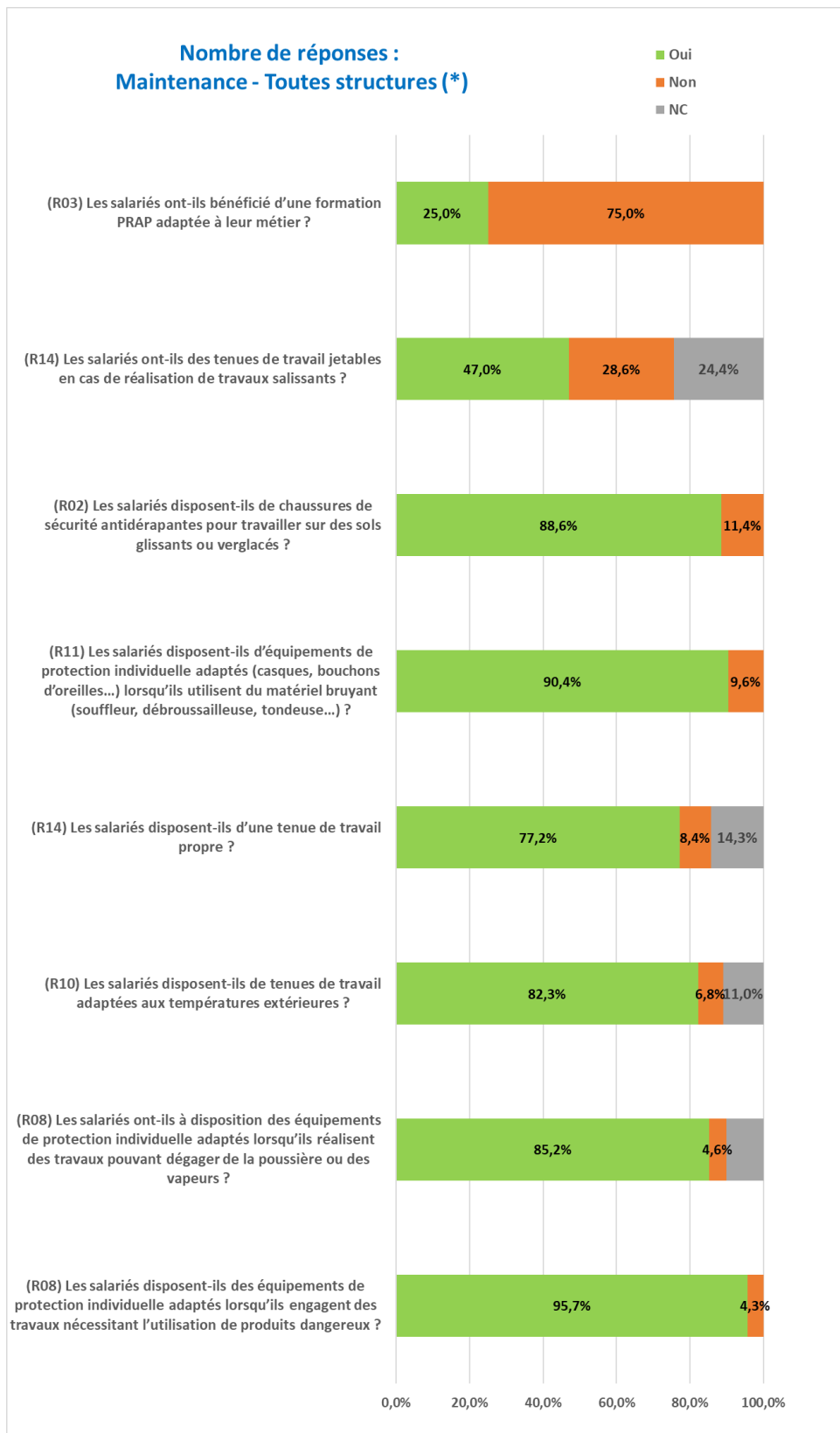
## Maintenance

Zoom sur les équipements de protection individuelle.

Il ne devrait pas y avoir de réponses NON.

Des EPI adaptés et notamment des chaussures de sécurité doivent être fournis pour ce type d'activité ...

→ Et doivent être portés



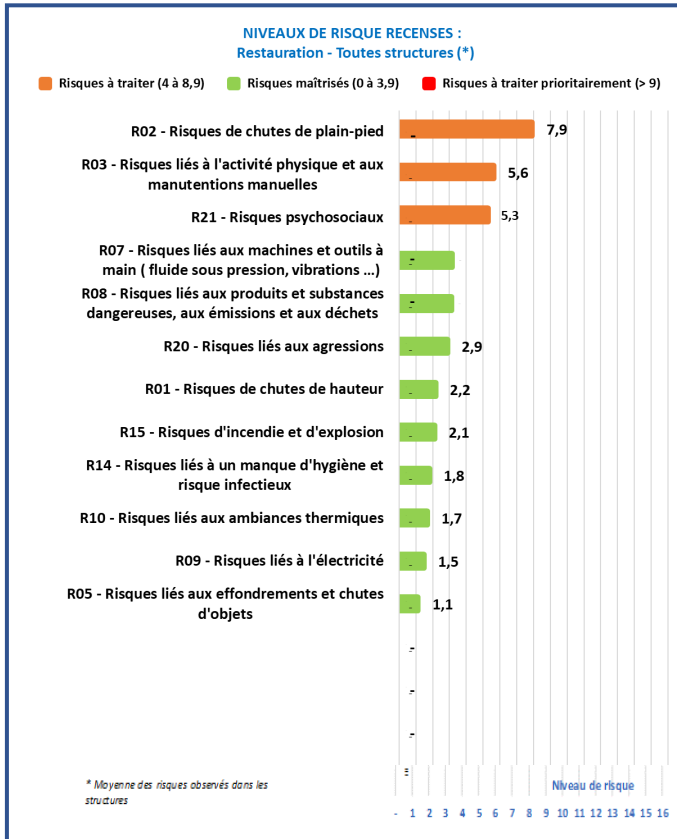


## 3 – Analyse par Unité de Travail

### 3.15 – Restauration

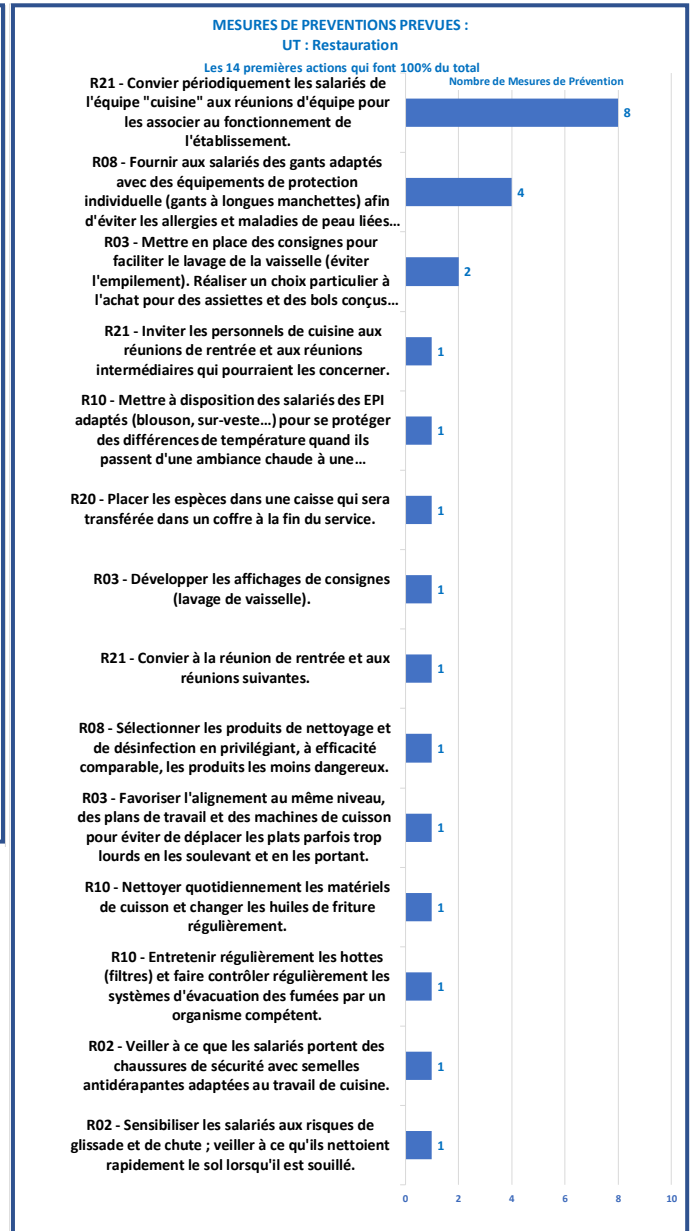
# L'analyse par Unité de Travail

## Restauration



Le risque de chute de plain-pied reste, même après prévention, à un niveau élevé.

Le port de chaussures de sécurité adaptées doit être systématique et, chaque fois que c'est possible, la mise en place d'un sol antidérapant.



# L'analyse par Unité de Travail

## Restauration

Le travail en cuisine impose beaucoup de manutentions et de postures contraignantes.

Disposer de plan de travail à bonne hauteur pour « glisser » plutôt que « porter », avoir un bac de plonge rangé et à la bonne hauteur, contribue à la lutte contre les TMS.







## 3 – Analyse par Unité de Travail

### 3.16 – Technicien de laboratoire

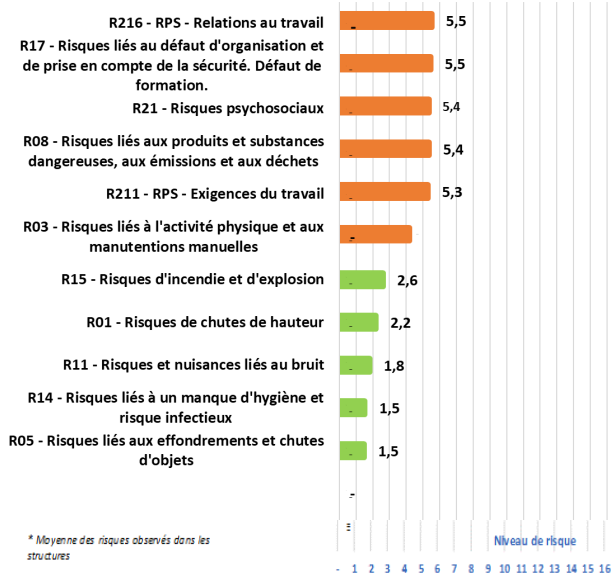
# L'analyse par Unité de Travail

## Technicien de laboratoire

### NIVEAUX DE RISQUE RECENSES :

Technicien de laboratoire - Toutes structures (\*)

■ Risques à traiter (4 à 8,9) ■ Risques maîtrisés (0 à 3,9) ■ Risques à traiter prioritairement (> 9)



Associer davantage les techniciens de laboratoires à l'équipe pédagogique et les faire bénéficier d'une formation à la pédagogie adaptée à leur activité, permettrait de réduire davantage les RPS.

La gestion des produits dangereux est un sujet important dans l'organisation de l'activité des techniciens de laboratoires. Le score initial de ce risque est de 6 et le score après prévention est encore de 5,4.

### PRINCIPALES MESURES DE PREVENTION POUR UT : Technicien de laboratoire

TOUTES STRUCTURES  
Années : 2022 - En cours et A faire



# L'analyse par Unité de Travail

## Technicien de laboratoire





## 3 – Analyse par Unité de Travail

### 3.17 – La prévention contre la COVID 19

# L'analyse par Unité de Travail

## Prévention COVID 19

Le risque initial est de niveau 12 : fréquence 3 et gravité 4.

Les actions pour la maîtrise conduisent à un niveau de risque après prévention entre 10,6 pour les structures territoriales et 11,6 pour les établissements.

En mars 2021 le niveau de risque toutes structures confondues est de 10,6.

L'analyse des réponses aux questions met en évidence les axes d'amélioration possible de la prise en compte d'un éventuel retour de l'épidémie.

Ci-contre les 15 mesures principales représentant 42 % des 590 mesures envisagées pour 2022.

205 mesures sur les 590 portent sur « l'organisation du travail »

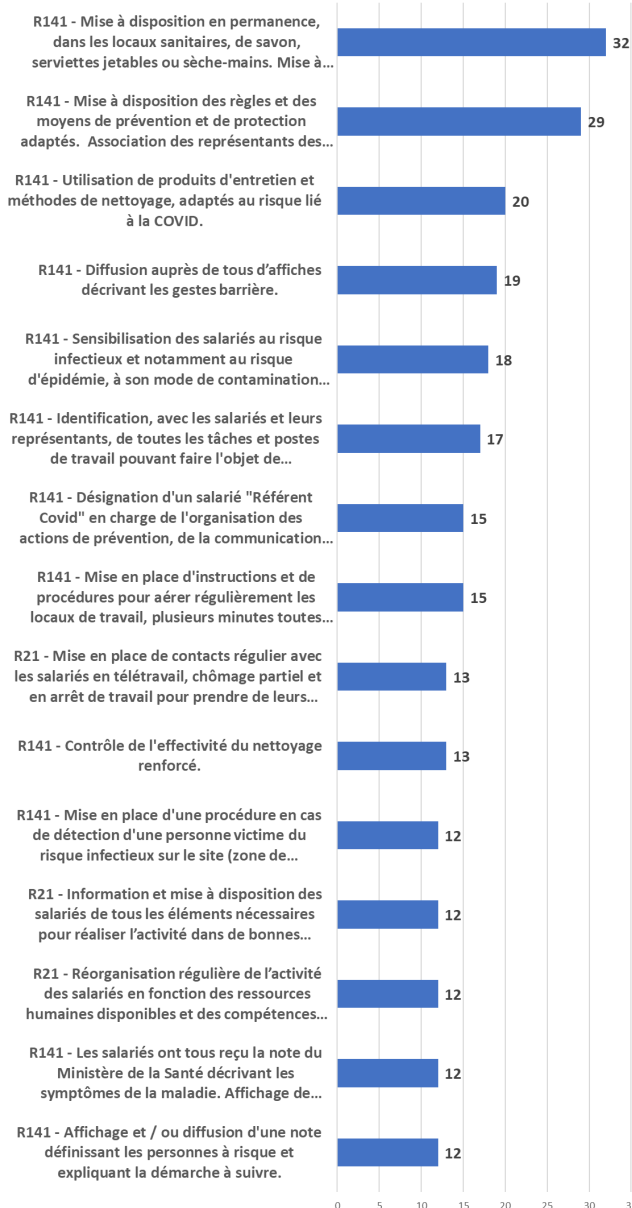
47 mesures portent sur « l'équipement », principalement en gel et savon.

56 mesures concernent le management et notamment l'accompagnement des salariés en télétravail.

128 mesures sont du domaine de la formation et de l'information.

### PRINCIPALES MESURES DE PREVENTION POUR UT : TOUTES UT TOUTES STRUCTURES

Années : 2022 - En cours et A faire



# L'analyse par Unité de Travail

## Prévention COVID 19 : étude fin mars 2021

23 % des structures n'ont pas encore de référent COVID.

➔ Axe prioritaire ?

Cela permettrait de formaliser davantage les plans d'action en matière de prévention de l'épidémie.



# L'analyse par Unité de Travail

## Prévention COVID 19 : étude fin 2020

En cas de réapparition de l'épidémie, l'organisation des « flux entrants dans l'établissement » permettra de limiter une contagion venue de l'extérieur et, de plus, répondra à une obligation réglementaire : protocole de chargement / déchargement, plan de prévention...

En matière de RPS, la réévaluation de la charge de travail quand l'organisation du travail change est un axe de progrès.

